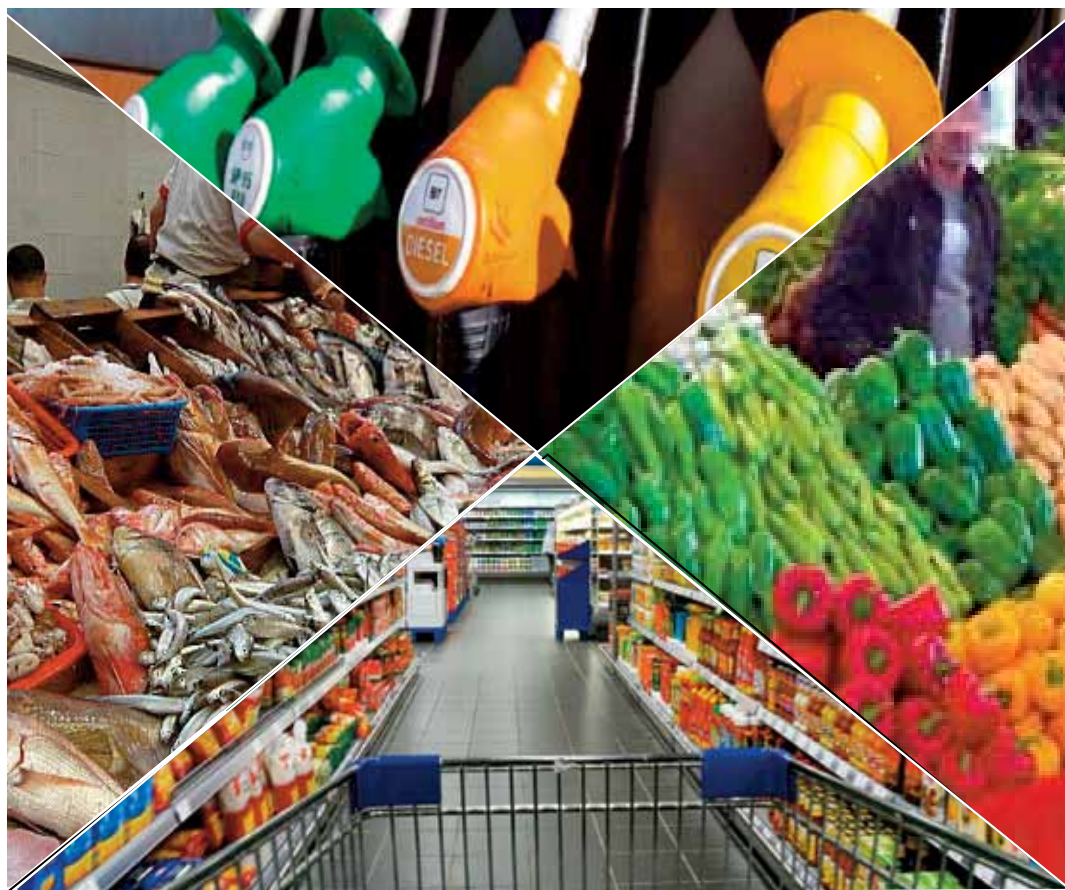


Entre promesses et attentes *Tout un monde !*

*Tant de chantiers qui urgent pour un gouvernement
qui aura mis du temps avant de voir le jour*



Préserver le pouvoir d'achat, un impératif de premier ordre .

Lire page 3

L'USFP de plain-pied dans
la Chambre des conseillers
Huit sièges pour le parti de la Rose



Page 2

Mise en échec d'un plan
terroriste imminent suite au
démantèlement d'une cellule
terroriste s'activant à Tanger



Page 2

Les exportations TIR menacées
par la baisse annoncée
du nombre de visas français



Page 10

Décès du compositeur
Mohamed Belkhatay
*Un homme aux innombrables
œuvres, respecté de tous*



Page 12

L'USFP de plain-pied dans la Chambre des conseillers

Huit sièges pour le parti de la Rose

L'USFP a remporté 8 sièges lors des élections des membres de la Chambre des conseillers tenues mardi dernier, lesquelles élections constituent l'ultime étape du processus électoral de 2021.

Ainsi, les conseillers du parti de la Rose sont Abdelilah Haidar (élu au niveau du collège électoral des représentants des Chambres de commerce, d'industrie et de services), Abdesslam Belkhour (élu au niveau du collège électoral des représentants de la Chambre d'agriculture de la région Casablanca-Settat), Salek El Moussaoui (collège des collectivités territoriales de la région Laâyoune-Sakia El Hamra), Boubker Aabid (collège des collectivités territoriales de la région Marrakech-Safi), Youssef Benjelloun (collège des collectivités territoriales de la région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima), Aziz Mouknif (collège des collectivités territoriales de la région de l'Oriental), El Mokhtar Souab (collège des collectivités territoriales de la région Béni Mellal-Khénifra) et Ismail Alaoui (collège des collectivités territoriales de la région Drâa-Tafilet).

Pour sa part, le RNI est arrivé en tête lors de cette élection en obtenant 27 sièges, suivi du PAM avec 19 sièges et du PI avec 17 sièges.

En outre, le MP a remporté 12 sièges, alors que le PJD a obtenu 3 sièges et l'UC 2 sièges.

Pour ce qui est des autres partis politiques, au nombre de six, trois ont ob-



tenu un siège chacun, alors qu'un candidat sans appartenance politique a été élu.

Concernant les sièges dédiés au collège électoral des représentants des salariés, l'UMT a remporté 8 sièges, l'UGTM 6 sièges, la CDT 3 sièges, l'UNT 2 sièges, alors que la FDT a obtenu un seul siège en la personne du secrétaire général du Syndicat démocratique de la justice, Youssef Aidi.

S'agissant du collège électoral des représentants des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives, les huit sièges en lice ont été remportés par les candidates et candidats appartenant aux organisations régionales ou centrales de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), qui ont présenté leurs

candidatures avec l'accréditation de la Confédération ou via des listes ayant obtenu le nombre de signatures exigé par la loi.

Selon le ministère de l'Intérieur, l'élection des membres de la Chambre des conseillers s'est déroulée dans des conditions normales avec une participation encourageante.

Le taux de participation à ce scrutin, tenu mardi, s'est élevé à 94,86% pour les représentants des conseils des collectivités territoriales, des Chambres professionnelles et des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives, alors que celui des représentants des salariés a atteint 40,49%, d'après un communiqué du ministère.

Les opérations de vote, de dépouillement et de recensement des voix au niveau des bureaux de vote et des bureaux centralisateurs ont eu lieu en présence des représentants des listes ou des candidats conformément aux dispositions juridiques en vigueur, a ajouté le communiqué.

La même source a souligné que le nombre de candidatures présentées au titre de ce scrutin a atteint 691, pour pourvoir les 120 sièges de la Chambre des conseillers, soit une moyenne de 6 candidatures par siège, dont 471 candidatures pour les 100 sièges réservés aux représentants des conseils communaux, préfectoraux, provinciaux et régionaux, des Chambres professionnelles et des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives.

Il s'agit également de 220 candidatures réparties sur 11 listes pour les 20 sièges à pourvoir pour les représentants des salariés.

Il convient de rappeler que la Chambre des conseillers est composée de 120 membres. 72 d'entre eux représentent les collectivités territoriales et sont élus au niveau des régions, 20 sont élus dans chaque région par un seul collège électoral composé de l'ensemble des élus des Chambres professionnelles dans la région concernée, 8 représentant les organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives, outre 20 membres élus au niveau national par un collège électoral composé des représentants des salariés.

H.T

Mise en échec d'un plan terroriste imminent suite au démantèlement d'une cellule terroriste s'activant à Tanger

Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), sur la base de renseignements précis fournis par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), a mis en échec aux premières heures de mercredi un plan terroriste imminent suite au démantèlement d'une cellule extrémiste s'activant dans la ville de Tanger, composée de 5 individus âgés entre 22 et 28 ans, qui avaient prêté allégeance à l'organisation terroriste "Daech".

Le démantèlement de cette cellule terroriste et la mise en échec de ses projets extrémistes s'inscrivent dans le cadre des efforts continus déployés par la DGST pour lutter contre les organisations terroristes et neutraliser les dangers et menaces qui guettent la sûreté du Royaume et la sécurité des citoyennes et citoyens, indique un communiqué du BCIJ.

Les opérations d'intervention, menées d'une manière simultanée à Tanger par les éléments de la Force spéciale relevant de la DGST, ont permis l'interpellation du prétendu "émir" de cette cellule terroriste qui a opposé une résistance farouche, ce qui a contraint les éléments d'intervention à tirer des bombes sonores de sommation pour neutraliser le danger, selon la même

source, faisant savoir que quatre autres membres imprégnés de l'idéologie "takfiriste", porteurs d'un projet terroriste transfrontalier, ont également été interpellés.

Lors de l'opération d'intervention au domicile du chef de cette cellule terroriste, les éléments de la Force spéciale ont veillé à l'évacuation et la sécurisation des membres de la famille du mis en cause et des voisins en vue d'assurer leur sécurité et prévenir tous les dangers pouvant résulter d'une éventuelle explosion. Les perquisitions et le ratissage technique ont révélé l'existence d'une bouteille et de flacons de divers volumes contenant de l'acide nitrique et des liquides chimiques suspects ainsi que des clous et des fils électriques et six bombes de gaz suspects d'être utilisés dans la fabrication d'explosifs artisanaux, poursuit le communiqué.

Il a été également procédé à la saisie d'un grand "étendard" portant l'emblème de l'organisation "Daech" et d'uniformes para-militaires, d'armes blanches de différents calibres, dont des objets tranchants et contondants et un sabre, ainsi que des équipements et du matériel informatique, outre des imprimés et des portraits de l'ancien dirigeant au sein de groupe jihadiste "Daech"

dans la région sahélo-saharienne, Adnan "Abou walid al-Sahraoui".

Selon les premiers éléments de l'enquête, ajoute le communiqué, les membres de cette cellule terroriste ont adhéré à une campagne de recrutement et d'embrigadement pour renforcer leurs rangs, de même qu'ils ont acquis plusieurs produits entrant dans la fabrication d'engins explosifs artisanaux, après une opération de souscription interne pour collecter les fonds nécessaires, en prévision de commettre des opérations d'explosion à distance devant cibler des sièges et des personnalités sécuritaires, ainsi que des lieux publics accueillant des citoyens marocains et étrangers.

Pour fabriquer les engins et explosifs, la cellule terroriste a misé sur la formation technique d'un de ses membres en tant que technicien spécialisé en électricité et exerçant dans le domaine d'installation des caméras, lequel menait des simulations sur la fabrication d'explosifs en se basant sur les techniques et applications disponibles sur certains sites internet extrémistes, ajoute la même source.

Les premiers éléments de l'enquête ont également révélé que l'émir de cette cellule terroriste a entrepris plusieurs

contacts avec des dirigeants de premier rang de l'organisation "Daech" dans la région sahélo-saharienne en vue de garantir les ressources nécessaires au financement de ses projets terroristes et d'assurer l'approvisionnement en armes et autres équipements logistiques nécessaires aux opérations terroristes.

Les membres de cette cellule terroriste ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par le BCIJ sous la supervision du parquet chargé des affaires de terrorisme, en vue d'élucider la nature et l'ampleur des ramifications locales et internationales de cette cellule et pour identifier l'ensemble de ses plans et projets destructeurs.

Le démantèlement de cette cellule terroriste montre, une fois de plus, la persistance de la menace terroriste à travers les tentatives de certaines organisations extrémistes de commettre des opérations destructrices à même de porter gravement atteinte à l'ordre public. Il confirme également l'entière disposition des services sécuritaires marocains à faire face à ces dangers et menaces en vue de préserver la sûreté de la patrie et la sécurité des citoyennes et citoyens, conclut le communiqué.

Entre promesses et attentes *Tout un monde !*



*Tant de chantiers
qui urgent pour
un gouvernement
qui aura mis du
temps avant de
voir le jour*



Le pouvoir d'achat des ménages sans cesse malmené.

Flambée des prix du pétrole, hausse des prix des matières premières agricoles, crise de Covid-19 qui continue, tensions avec l'Algérie, crise diplomatique avec certains de nos partenaires européens... Telle est la conjoncture économique dans laquelle doit intervenir le prochain gouvernement qui doit affronter également la grogne des enseignants contractuels qui a marqué le quinquennat précédent et des médecins du public qui n'ont pas cessé de multiplier les contestations et les grèves. Sans parler du dialogue social avec les centrales syndicales, interrompu sur fond de désaccords autour de la loi du droit de grève et des syndicats.

Cependant, les trois partis majoritaires aux élections du 8 septembre dernier voient grand. Dans son programme électoral élaboré dans la perspective des derniers scrutins, le Rassemblement national des indépendants (RNI) mise sur l'amorçage d'une relance économique post-Covid à travers la création d'un million d'emplois directs. Quant au Parti de l'Istiqlal (PI), il table sur une croissance à hauteur de 4%, une réduction du taux de chômage national à moins de 9% et celui des jeunes à moins de 20%, tout en augmentant les taux d'activité des femmes à 30%. De son côté, le Parti authenticité et modernité (PAM) vise une croissance de 6%, un taux de chômage de 8,5% et la création de 820.000 emplois à l'horizon 2026. Ces projections sont-elles sérieuses ? Comment la nouvelle équipe gouvernementale compte-t-elle

réagir face à ces contraintes conjoncturelles ? Qu'en est-il de sa marge de manœuvre ? Les trois partis majoritaires parviendront-ils à honorer leurs promesses électorales ? Le prochain gouvernement incarnera-t-il le changement tant attendu par les Marocains et réussira-t-il là où ont échoué ses prédécesseurs ?

Une morosité qui cache un potentiel

« La hausse des prix de certains produits de première nécessité sur le marché international, conjuguée à un contexte de pandémie et de tensions avec certains de nos partenaires, constitue vraiment des facteurs contraignants pour toute reprise économique. Mais, cette situation morose cache, en réalité, de grands potentiels restés intacts pendant la période du Covid-19 à cause de l'attentisme et du manque de visibilité », nous a indiqué Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V-Rabat. Et de poursuivre : « Le prochain gouvernement aura besoin de vrais meneurs capables de dénicher les meilleures opportunités pour exploiter ce potentiel. »

Promesses électorales et réalité politico-sociale

Le prochain gouvernement sera-t-il en mesure de respecter ses engagements électoraux ? « Quelle que soit la couleur politique ou la composition d'un gouvernement, son programme est orienté par les directives du chef de l'Etat qui prend les décisions stratégiques et

fixe le cap. Les programmes gouvernementaux s'inspirent souvent de ces orientations déclinées dans les discours Royaux ou dans les lois-cadres. En outre, le prochain gouvernement est appelé à prendre en considération dans ses orientations générales, les conclusions du nouveau modèle de développement », nous a expliqué Hicham Attouch. Et de poursuivre : « Quant aux promesses électorales, elles restent des promesses liées à un contexte électoral précis et perdent leur raison d'être une fois ce contexte achevé. Et c'est la réalité politique et sociale qui prend le dessus. Honorer ses promesses n'est pas facile puisque leur mise en œuvre ne dépend pas uniquement de la volonté de l'Exécutif. Souvent, les décisions gouvernementales ne sont pas faciles à prendre vu les enjeux, les arbitrages et les contraintes que posent certaines d'entre elles. Prenez l'exemple de l'augmentation de la masse salariale, une telle décision ne peut pas être prise sans une augmentation du déficit budgétaire et sans impacter d'autres indicateurs macroéconomiques. Pis, une décision peut bien anéantir l'effet bénéfique d'une autre, comme c'était le cas, en 2011, de la décision du gouvernement Abbas El-Fassi d'augmenter les salaires de 600 DH. Une hausse qui a été récupérée par les impôts en 2013 sous le gouvernement Benkirane. »

La reprise dans la continuité

Pour notre source, il faut s'attendre à un gouvernement qui conduira les affaires de l'Etat dans

le droit fil des gouvernements précédents sans produire de changements majeurs. « En d'autres termes, il s'agira de la reprise dans la continuité. Même avec la mise en place du nouveau modèle de développement qui demeure incapable de fixer des objectifs stratégiques clairs bien que se présentant comme un ensemble d'orientations qui doivent être déclinées par la nouvelle équipe gouvernementale », nous a-t-il affirmé. Et d'ajouter : « Les trois partis politiques vont certainement faire tourner la machine économique dans les deux années à venir. Et vont assurer une certaine amélioration, ce qui apaisera sûrement le front social mais pas totalement, puisqu'il y aura création de richesses mais pas leur répartition. »

Et la composition du prochain gouvernement de trois partis issus de la bourgeoisie ne représente-t-elle pas un risque (conflit d'intérêts, clientélisme, monopole, ...) ? « Le pouvoir a besoin de l'argent et vice versa. En effet, les deux sont indissociables. D'autant plus que la majorité des gouvernements qui se sont succédés dans l'histoire contemporaine du Maroc ont tous été issus de la classe bourgeoise, à l'exception des gouvernements Abdellah Ibrahim, El Youssoufi et Benkirane », précise-t-il. Et d'ajouter : « Le mariage entre le pouvoir politique et le pouvoir financier a toujours existé et cela n'a rien de nouveau. »

Repositionnement

Pour notre interlocuteur, le mot clé, pour que l'économie

marocaine s'en sorte est son repositionnement. « Aujourd'hui, plusieurs signaux vont dans ce sens comme en attestent la restructuration de l'Etat, notamment son administration et ses établissements publics, l'accélération de la transformation de l'Etat et son repositionnement dans certains secteurs (industrie pharmaceutique et vaccinale), les flux des IDE dans des secteurs stratégiques et à haute valeur ajoutée (armement, automobile...) et enfin l'arrivée au pouvoir d'un exécutif de trois partis politiques issus de la bourgeoisie (agricole, industrielle et commerciale) et ayant des connexions étroites avec les milieux des affaires et avec le monde économique », nous a-t-il indiqué. Et de préciser : « Le Maroc a besoin de se repositionner et c'est le moment idéal pour entamer cette mutation. Sinon, il y a le risque d'une régression, notamment dans un contexte marqué par beaucoup d'aléas au niveau international et par des différends avec certains de nos partenaires. Le Maroc est appelé à opérer le jeu du repositionnement dans la perspective de se transformer en plateforme économique continentale et pour y arriver, il a besoin d'une véritable machine de guerre économique et l'arrivée de la majorité gouvernementale au pouvoir en dit long sur cette perspective. »

Hassan Bentaleb

«Defensa», le site espagnol spécialisé, avance l'information comme étant sûre

Après les drones, acquisition imminente de missiles performants par le Maroc

Après les drones kamikazes de type Harop, le Maroc porterait un grand intérêt pour la nouvelle génération de missiles israéliens «Spike NLOS», selon le site espagnol «Defensa.com», spécialisé dans les questions d'armement et de la défense. Le contrat devrait être conclu lors de la prochaine visite au Maroc des ministres israéliens de l'Economie et de la Défense, qui, d'après nos confrères du quotidien The Jerusalem Post, feront le déplacement pour finaliser un certain nombre d'accords de coopération, notamment en matière de défense.

Il s'agit de missiles antichar capables de cibler des sites à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du champ de vision en utilisant des coordonnées numériques et qui peuvent également résister à des conditions météorologiques extrêmes. Selon la société productrice Rafael, ils utilisent un chercheur semi-automatique, un GPS et une liaison de données bidirectionnelle pour permettre la détection de cibles et le guidage en vol. Ils peuvent être intégrés aux véhicules terrestres, ainsi qu'aux hélicoptères et aux navires de guerre, et offrent une précision extrême et des ogives puissantes.

On ne sait toujours pas si le Maroc installera ses prochaines acquisitions dans des véhicules tactiques comme le Sandcat de Plasan ou le JLTV d'Oshkosh ou



sur les hélicoptères. De l'avis de «Defensa.com», ce deuxième choix augmentera considérablement la capacité opérationnelle des hélicoptères d'attaque de l'armée marocaine.

Force est de constater que les programmes d'armement marocains se sont dernièrement focalisés sur la formation numérique de l'environnement de combat grâce à l'acquisition d'armes de haute technologie et éprouvées au combat, notamment celles fabriquées en Israël. Dans le récent conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, les armes israéliennes ont, en effet, joué un rôle important dans

la neutralisation systématique des systèmes de défense aérienne et l'exposition totale du champ de bataille.

Les drones kamikazes Harop, qui seront bientôt commandés par le Maroc, ont détruit trois systèmes de défense aérienne à longue portée S-300PS. Les missiles à pointes ont également joué un rôle important dans la destruction de dizaines de chars, de véhicules blindés, de systèmes d'artillerie et de lance-roquettes dans la région du Haut-Karabakh. Le missile Spike NLOS a également réussi à détruire le système de défense aérienne mobile Pant-

sir S1 en Syrie.

Le Maroc continue de développer sa stratégie de diversification de ses fournisseurs d'armes. Après les Etats-Unis, la Russie et certains pays de l'UE, la Turquie et Israël sont aujourd'hui les principaux bénéficiaires de cette stratégie. Le Royaume a notamment signé un contrat avec Ankara, en avril dernier, pour l'achat de 13 drones de combat «Bayraktar TB2», qui ont démontré leur grande capacité à neutraliser les systèmes Pantsir S1 en Syrie et en Libye, en plus d'autres systèmes de défense aérienne tels que 9K33 Osa et 9K35 Strela-10 dans la ré-

gion du Haut-Karabakh. Selon le quotidien turc Daily Sabah, le Maroc envisage également de commander des véhicules blindés de type «Ejder Yalçın» qui «répondent parfaitement aux besoins des unités militaires et des forces de sécurité, même dans les conditions les plus défavorables», explique la même source, avant d'ajouter : «Ils sont considérés comme un leader de leur catégorie avec leur niveau de protection, leur mobilité et leur capacité de charge utile».

Rappelons enfin qu'Israël a déjà vendu au Maroc, par l'intermédiaire de tiers, des drones de reconnaissance et d'autres systèmes militaires, dont ceux de communication et de contrôle, tels que des systèmes radar pour les avions de combat. Selon Times of Israël, l'Etat hébreu et le Maroc ont également conclu un accord en matière de cybersécurité. Il s'agissait du premier accord de cybersécurité mis en place entre les deux pays, depuis la reprise de leurs relations diplomatiques. «L'accord porte sur la coopération opérationnelle, la recherche, le développement et le partage d'informations», précise la même source qui rappelle que des experts marocains devraient bientôt se rendre en Israël, pour perfectionner leurs connaissances dans la lutte contre les cyberattaques.

Mehdi Ouassat

Le SG de l'ONU appelle à l'amélioration des relations entre le Maroc et l'Algérie

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a réitéré, une fois de plus, dans son rapport au Conseil de sécurité sur le Sahara marocain, son appel pour l'amélioration des relations entre le Maroc et l'Algérie, suite à la décision unilatérale des autorités algériennes de rompre les relations diplomatiques avec le Royaume.

M. Guterres a indiqué que «le 24 août 2021, l'Algérie a annoncé la rupture de ses relations avec le Maroc», ajoutant que «de même jour, le ministère marocain des Affaires étrangères a publié un communiqué, prenant note de la décision unilatérale des autorités algériennes, de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, et regrettant cette décision complètement injustifiée». A cet égard, le Secrétaire général des Nations unies fait part, dans son rapport,

de «sa préoccupation quant à la détérioration des relations entre le Maroc et l'Algérie», ce qui risque d'avoir un impact sur le processus politique visant le règlement du différend régional autour du Sahara marocain.

Dans ce cadre, M. Guterres a «encouragé les deux pays voisins à trouver une voie en avant pour réparer leurs relations, y compris en soutien à la coopération régionale, la paix et la sécurité dans la région», une position que le Maroc a toujours prônée, face à l'approche belliqueuse des autorités algériennes qui refusent aussi bien la main tendue du Maroc que toute médiation.

Il y a lieu de rappeler que le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU avait commenté cette décision unilatérale de l'Algérie à deux reprises, en encourageant les deux pays voisins à résoudre leurs différends par la voie du dialogue.

Luis Planas : Défendre l'accord de pêche avec le Maroc est une priorité pour l'Espagne

Defendre l'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne constitue une «priorité» pour l'Espagne, notamment suite à la décision du Tribunal de l'UE au sujet des accords agricole et de pêche signés avec le Maroc, a souligné le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas.

«L'accord de pêche est une priorité pour l'Espagne, en raison de son importance pour les pêcheurs de notre pays, notamment pour les flottes d'Andalousie, des îles Canaries et de Galice», a relevé, mardi, M. Planas devant le Sénat espagnol.

L'Espagne dispose de 93 licences, selon différentes modalités, sur les 138 disponibles dans l'UE, a-t-il rappelé, mettant l'accent sur l'importance de l'accord pour l'avenir des relations de partenariat Maroc-UE.



La préservation de l'accord permettra de continuer à renforcer les relations bilatérales avec le Maroc, a fait observer le ministre espagnol.

Dans ce sens, il a insisté que son gouvernement «Défendra les intérêts des pêcheurs espagnols qui exercent leurs activités dans les zones de pêche marocaines».

«Aujourd'hui, nous œuvrons ensemble sur la base de la confiance pour prendre toutes les mesures nécessaires afin de défendre nos intérêts», dans le cadre de la «coopération positive de l'UE avec le Maroc, qui doit être maintenue d'un point de vue stratégique, car elle profite aux deux parties», a conclu M. Planas.

L'approche proactive du Maroc dans la gestion de la pandémie mise en relief à la 15^{ème} session de la CNUCED



L'approche proactive du Maroc dans la gestion de la pandémie de Covid-19 a été mise en relief, mardi, dans le cadre de la 15^{ème} session de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), tenue en ligne.

« Face aux effets de la pandémie de la COVID-19, le Maroc a démontré une réactivité remarquable aussi bien sur le plan sanitaire que

sur les plans économique et financier », a souligné l'ambassadeur représentant permanent du Royaume à Genève, Omar Zniher, qui présentait la déclaration du Maroc.

Le Royaume a réussi à se distinguer comme étant un pays qui a su agir lors de la crise sanitaire pour en faire une opportunité et lancer un ambitieux programme de réformes, à travers la création d'un Fonds d'investissement stratégique pour soutenir le secteur privé, la refonte du

cadre de la protection sociale en vue de promouvoir le capital humain et la restructuration d'un vaste réseau d'entreprises publiques marocaines, a-t-il poursuivi.

Dans le cadre de sa stratégie visant à promouvoir l'autosuffisance et la souveraineté sanitaire, et afin de contribuer aux efforts internationaux dans le domaine de vaccins, le Maroc a initié un partenariat pour la fabrication locale, de vaccins avant la fin de l'année en cours, ce qui lui

permettra d'agir davantage aussi bien au niveau continental qu'international, et à avoir, en particulier, la capacité de fournir aux pays africains des vaccins contre le coronavirus, a relevé l'ambassadeur.

M. Zniher a indiqué dans ce sens que le Maroc souscrit aux efforts de la CNUCED en faveur d'un système économique, commercial et financier mondial plus équitable et plus propice au développement.

Dans cet esprit, la CNUCED est bien placée pour répondre aux nouvelles difficultés liées à la santé, la migration, les catastrophes naturelles et aux changements climatiques qui se répercutent sur le développement, a-t-il dit.

Il a par ailleurs souligné les multiples défis liés au contexte particulier dans lequel se tient cette conférence, plaidant pour une série « d'actions prioritaires à prendre », notamment la promotion d'une action internationale visant à accroître la cohérence et la cohésion des systèmes commerciaux, financier et monétaire internationaux, ainsi que la gouvernance économique et monétaire, outre l'accroissement de l'aide publique au développement à un niveau permettant aux pays du Sud, notamment africains, d'assurer le financement adéquat de leur politique de développement.

Il s'agit, également, de faire de la coopération Sud-Sud un levier pour

soutenir le redressement de l'économie mise à mal par la pandémie, d'accorder l'aide nécessaire aux pays en développement, notamment les pays africains, pour leur permettre de promouvoir des chaînes de valeur régionales, et d'élaborer d'une solution durable de l'endettement des pays en développement et des PMA, a plaidé le diplomate marocain.

Il a appelé, en outre, à aider ces pays à mettre en place des politiques nationales à même de promouvoir les investissements étrangers, et à favoriser le renforcement des capacités d'exportation, à travers des mesures de soutien au transfert de technologies et de digitalisation en vue de réduire le fossé numérique.

Accueillie par le gouvernement de la Barbade, la 15^e conférence quadriennale de la CNUCED (3 au 8 octobre) se déroule dans un format virtuel avec des événements à la Barbade, à Genève et dans le monde entier sur le thème "Des inégalités et de la vulnérabilité à la prospérité pour tous".

La conférence est l'organe décisionnel suprême de la CNUCED, à travers lequel, les États membres évaluent les questions actuelles de commerce et de développement et formulent des réponses politiques globales. Elle fixe également les priorités de travail de l'organisation pour les quatre prochaines années.

Le Maroc préside la 98^{ème} session du Conseil exécutif de l'OIAC

Le Maroc, en la personne de l'ambassadeur et Représentant Permanent Abdelouhab Bellouki, préside la 98^{ème} session du Conseil Exécutif de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC), dont les travaux se dérouleront du 5 au 8 octobre à La Haye. Le Conseil Exécutif examinera, lors de cette session, les derniers développements concernant la mise en œuvre de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques. Les questions à l'ordre du jour de ce Conseil portent, notamment, sur le processus de destruction des armes chimiques, les mesures contre la réémergence des armes chimiques, ainsi que sur le programme de l'OIAC pour le renforcement de la coopération avec l'Afrique.

Cette session du Conseil Exécutif constitue une étape essentielle dans le travail de l'Organisation vu qu'elle examine plusieurs sujets importants, y compris le budget-programme de l'Organisation (2022-2023), aux fins de leur soumission, pour adoption, à la Conférence des États Parties, prévue du 29 novembre au 3 décembre 2021.

La présidence par le Maroc de cet important organe décisionnel, pour la période mai 2021-mai 2022, consacre l'engagement continu du Royaume en

faveur des objectifs de ladite Convention et de la coopération soutenue avec l'OIAC visant à contribuer à l'avènement d'un monde débarrassé des armes chimiques, indique un communiqué de l'ambassadeur du Royaume à La Haye.

L'intense coopération du Maroc avec l'OIAC est marquée, notamment, par l'organisation au Maroc de plusieurs conférences, ainsi que de multiples formations régionales visant le renforcement des capacités des représentants des pays d'Afrique. En outre, le Maroc a soutenu la mise en place du Centre de la Chimie et de la Technologie, projet-phare de l'Organisation, dont la cérémonie de lancement des travaux a eu lieu le 23 septembre 2021. C'est un centre d'excellence en matière d'analyse de produits chimiques et de renforcement des capacités au profit des États membres de l'Organisation, notamment africains.

La présidence du Conseil Exécutif témoigne également de la reconnaissance des États membres de l'OIAC, notamment des pays africains, de l'engagement constant et de la contribution active du Maroc aux travaux des différents organes de l'OIAC. A ce titre, le Maroc avait assuré la présidence de la Conférence des États Parties, l'organe suprême de l'OIAC, en 2017/2018.



En tant qu'organe de mise en œuvre de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques, l'OIAC, avec ses 193 pays membres, supervise les efforts de la communauté internationale visant à éliminer définitivement les armes chimiques. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1997, qui est le traité de désarmement le plus ef-

ficace, éliminant toute une classe d'armes de destruction massive, plus de 98% de tous les stocks d'armes chimiques déclarés ont été détruits sous la vérification de l'OIAC. Pour ses efforts considérables dans l'élimination des armes chimiques, l'OIAC a reçu le prix Nobel de la Paix en 2013.

Le Maroc a signé la Convention sur

l'Interdiction des Armes Chimiques en janvier 1993 et l'a ratifiée en décembre 1995. Depuis lors, le Royaume, qui n'a jamais été un possesseur d'armes chimiques, a rempli toutes ses obligations au titre de la Convention, tout en demeurant un fervent défenseur de l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques.

Des médecins et professionnels de santé reçoivent la 3^{ème} dose du vaccin anti-Covid

Plusieurs médecins et professionnels de santé ont adhéré, mardi à Casablanca, à l'opération d'injection de la 3^{ème} dose du vaccin anti-Covid en vue de contribuer à atteindre l'immunité collective.

Des membres du Comité technique et scientifique de vaccination anti-Covid ont également participé à cette opération, qui s'est déroulée au centre de vaccination du complexe culturel Sidi Belyout, en soutien à la campagne nationale de vaccination qui connaît depuis son démarrage une dynamique positive et une large interaction des citoyens.

À cette occasion, le Pr. Moulay Saïd Afif, membre du Comité technique et scientifique de la vaccination, a souligné que l'opération d'injection de la 3^{ème} dose, qui a démarré la veille, intervient en réponse aux recommandations prises le 28 septembre par le Comité technique et scientifique de vaccination anti-Covid sur la base d'une série de recommandations scientifiques et de la situation épidémiologique actuelle.

Selon lui, cette opération concerne notamment dans une première étape les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes en première ligne dans la lutte contre le virus, ajoutant que le Maroc dispose d'une quantité suffisante pour vacciner les personnes âgées de 12 ans et plus, tout en rappelant que la première dose a concerné 76% du groupe ciblé en général et 65% ont bénéficié de la deuxième dose.

S'agissant des élèves âgés de 12 à 17 ans, il a indiqué que le nombre des bénéficiaires de la première dose a dépassé 76% et la deuxième dose plus de 23%, ce qui permettra l'adoption du système d'enseignement en présentiel.

M. Afif a également exprimé sa satisfaction de ne pas avoir enregistré aucun foyer



de Covid-19 lors des élections du 8 septembre grâce au respect des mesures préventives, faisant observer que l'amélioration de la situation épidémiologique après trois semaines a permis au gouvernement d'assouplir les restrictions dans plusieurs secteurs publics.

"Nous devons être fiers de notre pays sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, car nous sommes le premier pays africain à recevoir le plus grand nombre de doses de vaccins en tenant compte du nombre de la population", a-t-il affirmé.

"Notre pays a reçu, la veille, 1,273 mil-

lion de doses du vaccin Sinopharm et nous recevrons également dix millions de doses le 10 octobre", a-t-il dit, rappelant le lancement par Sa Majesté le Roi, le 5 juillet dernier, du projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid-19.

Ce projet vise à démarrer, à court terme, avec une capacité de production de 5 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 par mois.

Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat des pharmaciens de Casablanca, Hassan Zeghloul, a indiqué que le pharmacien est exposé à l'épidémie car il est en première ligne et en contact permanent avec

les patients, relevant la nécessité de bénéficier d'une troisième dose du vaccin pour atteindre l'immunité collective.

De son côté, la déléguée du ministère de la Santé à Casablanca, Sana Al-Jaoui, a précisé que l'opération d'injection de la 3^{ème} dose du vaccin anti-Covid concerne dans une première étape les personnes ayant reçu les deux premières doses depuis au moins 6 mois, appelant à respecter les mesures recommandées par les autorités concernées notamment la distanciation physique, le port du masque et le lavage des mains, le but étant d'endiguer la propagation du virus.

Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue à Nador



Les éléments de la police judiciaire de la ville de Nador ont démantelé, mardi, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), un réseau criminel actif

dans le trafic international de cocaïne et d'héroïne par voie maritime.

Les opérations d'intervention, auxquelles ont participé les officiers de la police judiciaire et des éléments des forces de maintien de l'ordre, ont permis d'interpeller deux individus

soupçonnés de liens avec ce réseau criminel, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que le premier a été appréhendé aux environs de la région de "Beni Chiker" en flagrant délit de transfert de près de 6 kilogrammes (kg) de cocaïne et 5 kg d'héroïne à bord d'une voiture légère. Le deuxième suspect, soupçonné d'être le transporteur qui a assuré le trafic de la drogue saisie à bord d'une barque artisanale au large de la ville de Mellilla, a été interpellé dans la région de "Rass Wark" aux alentours de "Beni Chiker".

Les perquisitions effectuées dans deux maisons situées dans la région de Farkhana et appartenant au principal suspect en fuite à l'étranger, ont permis de saisir deux voitures et une importante somme d'argent en monnaie nationale et européenne soupçonnée de provenir du trafic de drogue, souligne le com-

muniqué.

L'enquête révèle que l'activité de ce réseau criminel s'étend à plusieurs pays européens, à partir des Pays-Bas en passant par Barcelone et Mellilla, précise la DGSN, notant que les drogues dures sont transportées à bord de bateaux de plaisance vers la côte avant d'être remises à des transporteurs travaillant à bord d'une barque de pêche artisanale afin de les

introduire sur le territoire national.

Les deux prévenus ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin d'identifier toutes les personnes impliquées dans les activités de ce réseau criminel, d'élucider les voies de trafic adoptées et de déterminer les éventuels liens aux niveaux national et international, conclut la même source.

Saisie par la Marine Royale de près de cinq tonnes de chira

Un garde-côtes de la Marine Royale, opérant en Méditerranée a avorté mardi très tôt le matin, une opération de trafic de stupéfiants en obligeant le moyen nautique rapide utilisé par les trafiquants à se débarasser d'une quantité importante de chira en la jetant par dessus bord au large de Nador, apprend-on de source militaire.

La cargaison repêchée d'environ 5 tonnes a été remise à la Gendarmerie Royale de Nador pour la procédure judiciaire en vigueur, précise-t-on de même source.

Le problème des talibans en Inde

Dans les semaines qui ont suivi le retour au pouvoir des terroristes théocratiques des talibans à Kaboul, le peuple afghan, en particulier ses femmes et ses filles, a été soumis à des souffrances inimaginables alors que l'attention du monde se tourne vers d'autres problèmes. Mais de nombreux autres pays, notamment l'Inde, ont des raisons de s'inquiéter.

La victoire des talibans, après 20 ans d'efforts infructueux de « construction d'une nation » menés par les États-Unis en Afghanistan, non seulement enhardira grandement leurs camarades djihadistes, mais bouleversera également la géopolitique de la région. Pour preuve de l'impact déstabilisateur de la chute de Kaboul, il suffit de regarder les réactions des voisins de l'Afghanistan.

La réponse du Premier ministre pakistanais Imran Khan – notamment sa déclaration, selon laquelle, le retour des talibans au pouvoir équivalait à se débarasser des « chaînes de l'esclavage » – met en lumière ce qui était déjà connu : l'Afghanistan dirigé par les talibans, sera une créature du Pakistan. Lorsque les talibans ont dirigé le pays, de 1996 à 2001, leur « émirat islamique » fonctionnait comme une filiale, en propriété exclusive de l'agence de renseignement interservices pakistanaise. Cette fois, le contrôle du Pakistan est censé être un peu moins absolu, mais cela n'a pas empêché le chef de l'ISI, Faiz Hameed, de se rendre à Kaboul, peu après sa chute, pour présider triomphalement à la formation du nouveau gouvernement taliban.

Moins ouvertement mais sans doute plus important, la Chine s'est efforcée de tirer le meilleur parti d'une situation délicate. Les Chinois ont investi 62 milliards de dollars dans le corridor économique Chine-Pakistan (CPEC), le plus grand projet de leur initiative transnationale "la Ceinture et la Route", et souhaitent que les extrémistes talibans ne le mettent pas en péril. Fait significatif, le ministre des Affaires étrangères Wang Yi a officiellement reçu une délégation talibane en juillet.

Avec des gains économiques et stratégiques mûrs pour la prise, la Chine a annoncé qu'elle ferait des affaires avec les talibans. Elle cherche à exploiter les importantes ressources minérales sous-exploitées de l'Afghanistan, notamment les terres rares, et à rouvrir la mine de cuivre de Mes Aynak. On parle même d'étendre le CPEC à l'Afghanistan.

Les ouvertures chaleureuses semblent être mutuelles, le mollah Abdul Ghani Baradar, le nouveau vice-premier ministre afghan, qualifiant la Chine d'« ami digne de confiance », malgré sa persécution systématique de sa propre population musulmane minoritaire. La priorité de la Chine vis-à-vis de l'Afghanistan est de s'assurer que les talibans n'offrent ni soutien ni refuge aux dissidents ouïghours du Xinjiang, et ne fas-



sent rien pour perturber le fonctionnement de la CPEC. Le gouvernement taliban ayant désespérément besoin de patronage – 80 % du budget de 5,5 milliards de dollars du précédent gouvernement afghan était financé par l'aide extérieure – la Chine semble idéalement placée pour combler cette brèche.

Ces dynamiques régionales, avec le Pakistan et la Chine, devenant de plus en plus proches, devraient préoccuper énormément les décideurs indiens. Le Pakistan est un adversaire de longue date qui a activement financé et formenté un militantisme armé contre l'Inde, accueillant (entre autres) les organisateurs des attentats terroristes meurtriers de Bombay en 2008. La Chine, quant à elle, est un rival systémique de l'Inde et pose des menaces économiques, militaires et stratégiques. Tout axe Afghanistan-Pakistan-Chine impliquant une coordination politique est un risque majeur pour l'Inde.

La prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans donne au Pakistan non seulement la « profondeur stratégique » que son armée recherche depuis longtemps contre l'Inde, mais aussi un terrain de recrutement utile pour davantage de militants et de terroristes, si l'ISI cherche à les déployer à nouveau. La dernière fois que les talibans étaient au pouvoir, l'Inde a fait cause commune avec la Russie et l'Iran en soutenant activement l'insurrection de la vallée du Panjshir de l'Alliance du Nord sous feu Ahmad Shah Massoud. Cette fois, cependant, une Russie de plus en plus pro-chinoise a adopté une position neutre sur les problèmes de l'Afghanistan avec l'Inde.

L'Iran, sous la direction de son président pur et dur récemment élu, Ebra-

him Raisi, semble prêt à accepter le nouvel émirat islamique tant que les talibans s'abstiennent de la persécution anti-chiite qui a caractérisé leur règne précédent. Si les Hazaras chiites d'Afghanistan et les Tadjiks et Ouzbeks, influencés par la culture persane, sont sauvés du pire de ce que les talibans leur ont infligé, il y a un quart de siècle, l'Iran pourrait rester neutre. L'Iran et la Russie sont, en tout cas, heureux que les États-Unis aient reçu leur contribution en Afghanistan.

L'Inde pourrait essayer de tendre la main au nouveau gouvernement de Kaboul, bien qu'elle ait récemment nié que son ministre des Affaires étrangères ait rencontré des représentants des talibans à Doha en juin. D'autres diplomates indiens étaient certainement en contact avec des responsables talibans, dont deux – Baradar et Sher Mohammad Abbas Stanikzai, le vice-ministre des Affaires étrangères – font partie du nouveau gouvernement afghan.

Baradar a passé huit ans en détention au Pakistan et on peut supposer qu'il n'a pas beaucoup d'amour pour ses geôliers. Mais alors que certains responsables talibans ont parlé avec douceur de vouloir de bonnes relations avec l'Inde, d'autres ont déclaré que leur émirat islamique défendrait les musulmans de l'Inde, en particulier au Cachemire.

Comme je l'ai fait valoir précédemment, le Pakistan ne peut pas se permettre de se satisfaire de la victoire des talibans. L'émergence de Tehreek-e-Taliban Pakistan, qui cherche à renverser le gouvernement pakistanais parce qu'il est insuffisamment islamiste, et de l'Etat islamique-Khorasan, qui a bombardé l'aéroport de Kaboul en août, devrait susciter l'inquiétude à Islamabad. De plus, la fin de la présence des troupes

américaines en Afghanistan réduit la dépendance logistique de l'Amérique vis-à-vis de l'establishment sécuritaire pakistanais, privant l'ISI de soutien et de ressources.

L'Inde a investi 3 milliards de dollars en Afghanistan – dans les barrages, les autoroutes, les réseaux électriques, les hôpitaux, les écoles et même le parlement. Avec tout cela maintenant entre les mains des talibans, les décideurs indiens peuvent être pardonnés de se sentir découragés. Et le gouvernement du Premier ministre Narendra Modi ne s'est pas rendu service avec sa rhétorique et ses politiques intérieures constamment anti-musulmanes, qui sont susceptibles d'attiser le ressentiment dans le monde islamique.

Le partenariat Quad – comprenant l'Inde, les États-Unis, le Japon et l'Australie – renforce la présence maritime de l'Inde dans l'océan Indien. Mais les principales menaces pour la sécurité du pays se trouvent à ses frontières terrestres avec la Chine et le Pakistan, où le Quad ne sera probablement pas d'une grande utilité.

L'Inde a maintenant un régime taliban dans son nord-ouest, un État doté d'armes nucléaires et soutenant le terrorisme à l'ouest et une superpuissance hostile dans son nord-est, et elle fait face à des menaces permanentes pour son intégrité territoriale. Dans cet environnement, le maintien de la sécurité nationale et de la stabilité régionale constituera un défi sans précédent pour la diplomatie indienne dans les mois et les années à venir.

Par Shashi Tharoor
Ancien sous-secrétaire général de l'ONU et ancien ministre d'Etat indien aux Affaires étrangères

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FORTE GRIPPE	ALLANT	MÉTAL FORME D'ÊTRE	GRECQUE GAVER	EN VOGUE	ABROGÉ	CONNU LINCEUL	RONCH- ONNE
					CERTAIN		
EST À LONDRES		LA FIN DU JOUR	MAMMI- FÈRE D'AFRIQUE			FIN DE VERBE	
		VIEILLE CITÉ POSSESSIF	FAUX	EST TRADUIT EN ANGLAIS	TIENT EN HALEINE HARDI		
LIE							
ACARI- ÂTRE							
ARTICLE NOTE		IL LIT BEAUCOUP				N'A RIEN DE BRILLANT	GLACE FLOTTAN- TE
		GAMIN TUNISIE JAPONAISE		ROMAINS	VERRE DE BIÈRE		
CLUBE		A L'ENVERS: PEINTRE ITALIEN			PARTIRA	EN ACTION CONIFÈRE	
		MANCHE ADVERBE					
AFFEC- TÉE	GOGOL BOUCLIER			ROULÉE	BAGARRE		POLLIE À GORGE
				EN FLEUR		NOTÉ	
CERTAIN		COCO			VOYELLES UTILISER		
			DÉTENDU			SYMBOLE DE L'ARGENT	

Solution mots flechés d'hier

E	S	C	L	A	V	A	G	I	S	T	E		
P	O	U	P	E	E	P	R	I	O	D	I	V	A
E	U	L	S	D	E	R	A	C					
C	R	E	T	E	T	E							
A	T	T	I	S	E	U	C	O	I				
R	I	A				A	Z	E	R	O			
E	S	C	R	I	M	E	C	N	N				
A	H	U	R	I	F	M	I	E	N				
D	E	N	U	E	A	B	A	T	A				
R	S	N				N	D	E	F	I			
L	I	N	E	C	T	A	R	E					
C	A	N	C	R	E	E	T	R	E				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma



L'ONTM amorce une nouvelle dynamique dans ses délégations à l'étranger

Pour préparer la relance du secteur et mettre sur pied des stratégies commerciales et marketing offensives sur les principaux marchés émetteurs, l'Office national marocain du tourisme (ONMT) amorce une nouvelle dynamique dans ses délégations à l'étranger.

Cette nouvelle dynamique entre dans le cadre de la stratégie organisationnelle que l'Office a entamée il y a maintenant deux ans afin de répondre aux évolutions et aux nouveaux enjeux stratégiques du secteur, indique un communiqué de l'ONMT, notant qu'un redéploiement de ses ressources humaines est opéré dans les délégations stratégiques de l'Office.

Ainsi, Khalid Mimi, qui était délégué de l'ONMT pour la France depuis septembre 2016, est nommé délégué de l'ONMT à Madrid. Dans sa nouvelle fonction, il aura pour principale mission de booster et redynamiser l'activité touristique sur les marchés espagnol, portugais et d'Amérique du Sud, rapporte la MAP.

Lauréat de l'Institut supérieur international du tourisme de Tanger, il a débuté sa carrière à l'ONMT en tant que responsable du marketing et des partenariats. Par la suite, il a eu la charge des études et de la stratégie, avant d'être muté à la délégation de Paris dans laquelle il a d'abord occupé le poste de responsable marketing. Pour sa part, Jihad Chakib est nommé délégué de l'ONMT à Paris, où il aura pour mission de mettre son expérience au service du premier marché émetteur international pour la destination Maroc.

Lauréat de l'Institut supérieur international du tourisme de Tanger et d'un DESS Master 2 en ingénierie Culturelle et touristique en 2004 à l'Université de Perpignan en France, il intègre l'Office en 2006 et exerce plusieurs fonctions au sein de la Direction de la communication dont le poste de chef de service de la communication institutionnelle en 2008. Il a été également nommé au poste de délégué de l'ONMT à Abu Dhabi pour le Moyen-Orient avec pour principales missions de renforcer l'image de la marque Maroc au sein des pays du CCG et le déploiement de la stratégie marketing et commerciale pour faire du Maroc une destination majeure dans la région.

De son côté, Salma Sebbar rejoindra la Délégation de l'ONMT à Madrid. Dans sa nouvelle fonction, elle aura pour objectif de reconstruire le niveau de programmation aérienne et de ventes Maroc d'avant-crise en s'appuyant sur les acteurs majeurs du marché espagnol et en activant de nouvelles opportunités de développement en faveur du tourisme marocain.

Loubna Lahlimi Alami, quant à elle, a été mutée à la Délégation de l'ONMT à Paris. Avec à son actif, plusieurs expériences au niveau des délégations de l'ONMT à l'international, elle aura pour mission de mettre son expertise au service du principal marché émetteur international pour la destination Maroc.

Les exportations TIR menacées par la baisse annoncée du nombre de visas français



La décision du gouvernement français de réduire le nombre de visas accordés aux ressortissants marocains, algériens et tunisiens commence sérieusement à inquiéter l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX).

Dans un communiqué rendu public récemment, l'organisation professionnelle attire l'attention des parties prenantes sur la menace que cette décision ferait peser sur le transport international routier de marchandises TIR et, par ricochet, sur les exportations marocaines vers l'Europe.

Le durcissement des procé-

dures d'obtention de visas français pour les chauffeurs de camions TIR constituerait une sérieuse menace pour l'activité de ces derniers qui, faut-il le rappeler, assurent le transport des marchandises dont des denrées périssables vers l'Hexagone et plus généralement vers l'Europe.

Il va falloir donc prendre au sérieux la menace qui se profile dès lors que la décision de Paris à l'égard des pays maghrébins, mise à exécution, tombe au plus mauvais moment. En effet, elle survient au début imminent de la campagne d'exportation des agrumes et primeurs.

La situation est préoccupante d'autant plus que, comme le souligne l'association de même source, la conjoncture mondiale actuelle de surchauffe du fret maritime s'est traduite cette année par la rareté des navires, des espaces et des conteneurs réfrigérés utilisés pour l'exportation de ce type de produits.

Prenant la mesure des conséquences qui se profilent pour le transport international routier et les exportations de marchandises vers l'Europe, l'ASMEX annonce qu'elle a saisi par courrier le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie

verte et numérique et l'ambassade de France au Maroc.

Au vu de la menace qui se profile et afin de débloquer en urgence la situation, l'ASMEX, présidée par Hassan Sentissi El Idrissi, propose entre autres solutions de prévoir un Fast-Track dédié aux chauffeurs de camions TIR afin d'obtenir ou de renouveler leurs visas dans les plus brefs délais, rappelant à l'occasion que le pavillon étranger monopolise 95% du transport TIR du Maroc. Souhaitant vivement que tout soit mis en œuvre pour débloquer rapidement cette situation, Abdelaziz Mantrach, vice-président de l'Association et président de la Commission logistique, exhorte toutes les instances concernées à intervenir en urgence.

Cité par la MAP, ce dernier indique que la rareté des bateaux et de disponibilité des containers est telle que « si en plus on prive les chauffeurs de TIR des visas nécessaires pour l'acheminement des produits vers l'Europe, cela va handicaper nos exportations ».

Sans vouloir appeler à des restrictions à l'égard de leurs collègues de l'autre côté de la Méditerranée, l'ASMEX note toutefois que les camions européens bénéficient d'une grande fluidité aux frontières marocaines sans exigence de visas au moment où les chauffeurs marocains sont bloqués. Un triste constat

qui se traduit par de lourdes pertes.

Pour rappel, mardi 28 septembre dernier, le gouvernement français par la voix de son porte-parole, Gabriel Attal, a annoncé que la France allait durcir les conditions d'obtention des visas pour les ressortissants du Maroc, d'Algérie et de Tunisie.

La raison de ces restrictions : le refus des pays maghrébins de délivrer des laissez-passer consulaires indispensables au retour des immigrés refoulés de France. Lesquels documents seraient délivrés au compte-gouttes.

Sur les antennes de la radio Europe1, Gabriel Attal a, en effet, expliqué que la décision de Paris avait été « rendue nécessaire par le fait que ces pays n'acceptent pas de reprendre des ressortissants que nous ne souhaitons pas et ne pouvons pas garder en France ». A l'instar des autres pays de la région, le Maroc n'a bien sûr pas tardé à réagir. Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a qualifié cette décision d'« injustifiée ».

Rappelés également qu'entre janvier et juillet 2021, la France a délivré quelque 18.579 visas aux ressortissants marocains sur 24.191 demandes, contre 346.000 en 2019 (sur 420.000 dépôts de visas).

Alain Bouithy



**L'ASMEX
appréhende la
décision de Paris
qui pourrait
impacter
négativement
le transport
international
routier**

Campagne d'été de pêche de poulpe: Plus de 3.300 T débarquées à Dakhla

Un total de 3.365 tonnes (T) de poulpes, d'une valeur globale de plus de 331 millions de dirhams (MDH), ont été débarquées au niveau des villages de pêche artisanale dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, durant la campagne d'été de pêche de ces céphalopodes.

Selon les chiffres fournis par la Délégation des pêches maritimes à Dakhla, ces débarquements enregistrés au niveau des quatre villages de pêche de Lassarga, Labouirda, Nîrefit et Imoutlan, correspondent à 99,54 % du quota glo-

bal (3.380 T), fixé pour le segment de la pêche artisanale pour cette campagne.

S'agissant de la répartition de ce quota par site, la même source fait savoir que plus de 1.281 T de poulpes, soit une valeur de plus de 138,15 MDH, ont été débarqués au village de pêcheurs Lassarga, plus de 968 T à Nîrifet (90,40 MDH), plus de 817 T à Labouirda (72,55 MDH) et plus de 312 T à Imoutlan (environ 28 MDH).

Le prix moyen du kg de poulpe aux halles de poissons

dans les quatre villages de pêche a été d'environ 98,41 DH, précise la même source, ajoutant que 3.083 barques de pêche artisanale opèrent au niveau des quatre villages de pêcheurs, dont 1.169 à Lassarga, 746 à Labouirda, 883 à Nîrifit et 285 barques à Imoutlan.

Le quota global de poulpe pour cette saison d'été est fixé à 13.000 T, réparti sur les trois segments de pêche, à savoir 8.190 T pour le segment hauturier, 1.430 T pour le segment côtier et 3.380 T pour le segment artisanal à Dakhla.

Des résultats dans le vert pour le Groupe Crédit Agricole du Maroc

Au terme du premier semestre 2021, malgré la conjoncture économique et sociale fortement impactée par les retombées de la pandémie de Covid-19, le groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) a performé avec un produit net bancaire consolidé (PNB) de 2,2 milliards de dirhams, soit une croissance de 6% en glissement annuel.

Le GCAM, qui porte son résultat d'exploitation à 416 millions de dirhams soit une progression de 166% par rapport à la même période de l'année précédente, marque ainsi un effet de ciseaux positif entre la progression du PNB et la gestion maîtrisée des charges générales d'exploitation.

La hausse du PNB de la banque est principalement due à l'activité d'intermédiation qui a marquée une

appréciation de 14% par rapport au 30 juin 2020, essentiellement expliquée par l'effet volume sur le portefeuille de crédits, conjugué à une maîtrise du coût de la ressource.

S'agissant de la marge sur commission, cette dernière a progressé de 6% entre juin 2020 et juin 2021.

Côté bénéficiaires, le groupe affiche un résultat d'exploitation de 416 millions de dirhams en croissance de 166%, un résultat net consolidé de 247 millions de dirhams en hausse de 31% et un résultat net part du groupe (RNPG) de 258 millions de dirhams en progression de 18%. Ces évolutions des résultats proviennent d'un effort considérable en matière de provisionnement des risques anticipés Forward-looking (effets Covid et sécheresse).

Par ailleurs, grâce à la stratégie commerciale adaptative qu'il a déployée et à la dynamique engagée pour la clientèle rurale, qui reste sa priorité absolue, le GCAM affiche un accroissement annuel de 12% de ses ressources clientèle pour un en-cours de 97 milliards de dirhams au 30 juin 2021, une progression tirée notamment par la hausse de 17% des comptes à vue de la banque. D'autre part, les emplois clientèle du Groupe Crédit Agricole du Maroc sont en augmentation de 10% comparativement au premier semestre 2020 et s'élèvent à 98 milliards de dirhams.

Ladite performance est portée

par l'engagement du GCAM à renouveler la gamme de produits et de services qu'il propose à sa clientèle de prédilection, notamment celle relevant des différentes filières agricoles, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés lors des réunions-débats organisées par la banque avec les différentes filières agricoles. Il est à noter que les crédits de trésorerie sont en progression suite au financement des nouveaux produits «Relance» et «DamaneOxygène» destinés aussi bien au monde rural qu'au milieu urbain, pour soulager la trésorerie des entreprises et leur permettre de redémarrer ou poursuivre leurs activités.

Au niveau des comptes sociaux, le PNB de la banque s'affiche à 2 milliards de dirhams et son résultat net à 226 millions de dirhams, marquant des progressions respectives de 3% et 50% au terme du premier semestre 2021.

Sur le plan de son action de banque citoyenne, le Crédit Agricole du Maroc a toujours été au service de l'accompagnement et du financement du développement humain en plaçant le soutien, la solidarité et l'humain au centre de ses préoccupations. A ce titre, la nouvelle stratégie repose sur la continuité et le renforcement des chantiers structurants de la banque, notamment sa mission de service public (MSP), tout en visant à apporter une contribution active et ef-



ficace à la mise en œuvre du nouveau modèle de développement du pays (NDM), et ce à travers la mobilisation des moyens nécessaires avec pour objectif l'inclusion financière et en renforçant les programmes d'accompagnement non financiers, d'éducation financière et d'accompagnement des populations agricoles et rurales....

Enfin, dans le contexte actuel marqué par les effets de la pandémie de Covid-19, et après avoir confirmé son engagement envers le

tissu économique en général et le monde rural et agricole en particulier à travers une série d'actions, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a poursuivi son engagement pour faire face à la pandémie de Covid-19 à travers l'adaptation et la consolidation des mesures de prévention des risques de contamination dont le Groupe a fait une priorité en multipliant les actions de la sensibilisation du personnel et de la clientèle aux risques liés à la propagation du virus.



Hausse du PNB de la banque au premier semestre

Addoha enregistre un RNPG de 42 MDH au premier semestre

Le résultat net part du Groupe (RNPG) Addoha s'est établi à 42 millions de dirhams (MDH) à fin juin dernier, contre un déficit de 80 MDH à la même période de 2020.

La marge brute a connu une amélioration au S1-2021, s'établissant à 24%, contre 18% au S1-2020, indique le Groupe dans un communiqué financier, ajoutant que la marge d'exploitation s'est élevée, quant à elle, à 11%, contre -38% une année auparavant.

Cette amélioration a été réalisée grâce

aux efforts de rationalisation des charges non opérationnelles et à la maîtrise des charges de structure, ainsi qu'à une meilleure contribution des filiales africaines, explique la même source.

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint, lui, 677 MDH à fin juin 2021, contre 438 MDH à la même période de 2020, dont 70% provient des activités marocaines et 30% des activités de l'Afrique de l'Ouest, rapporte la MAP. Le communiqué fait, en outre, savoir que les prévenues ont connu, courant le 1er

semestre, une hausse de 34% par rapport à fin juin 2020, grâce à la progression des prévenues en Afrique de l'Ouest, notant que la valeur des prévenues dans cette région s'est élevée à 887 MDH, correspondant à 36% du montant total des prévenues du Groupe.

A date, le chiffre d'affaires sécurisé du Groupe atteint près de 5 milliards de dirhams (MMDH), dont 2 MMDH en Afrique de l'Ouest.

S'agissant du nombre d'unités en cours de production, il s'est élevé à près de 10.200

unités, dont 35% en Afrique de l'Ouest.

Au volet des indicateurs bilanciaux, le besoin en fonds de roulement (BFR) a connu une baisse de plus de 390 MDH sur les 6 premiers mois de cette année, grâce à l'encaissement des créances clients, la vente des produits finis et la maîtrise des dettes opérationnelles.

Le cash-flow d'exploitation s'est établi à plus de 412 MDH, ce qui a permis de baisser l'endettement net de près de 235 MDH à 4,5 (MMDH).

Art & culture

Décès du compositeur Mohamed Belkhaty

Un homme aux innombrables œuvres respecté de tous



Au vrai, un artiste ne meurt jamais. Sa mémoire se perpétue à travers son héritage artistique. Le décès du compositeur Mohamed Belkhaty ne déroge pas à cette règle. D'autant que son héritage est à la hauteur de son talent. Le compositeur est mort à l'âge de 70 ans après son long combat contre la maladie, à Rabat, selon les dires de sa famille endeuillée.

Comme tout compositeur à la grande sensibilité artistique, Mohamed Belkhaty était un homme de l'ombre qui attirait sans cesse la lumière. Né en 1951 dans la capitale du Royaume, Belkhaty n'a pas uniquement fréquenté les plus grands artistes marocains. Il mettait également un point d'honneur à transmettre son savoir, notamment en enseignant la musique théorique et le luth, pendant plus de

40 ans, au Conservatoire national de musique et d'art chorégraphique. Ce qui en dit long sur la grandeur de l'homme et sa générosité intellectuelle.

Lors de sa carrière de compositeur, tel un funambule musical, il a dû jongler entre les notes et les participations mais aussi entre la radio nationale et l'orchestre symphonique royal. Sans oublier ses nombreuses collaborations en compagnie des plus grands artistes du pays, dont on peut citer, péle-mêle, Imad Abdelkbir, Fatima Makdadi, Naïma Samih, El Bachir Abdou, Amal Abdelkader, mais encore Mohamed El Ghaoui.

La chanson «El Ghorba», un tube de l'époque interprété par Mohamed El Ghaoui, trouve sa source dans la remarquable capacité de feu Belkhaty à coller parfaitement aux exigences et aux affinités artistiques de ces inter-

prètes. A tel point qu'il était considéré par beaucoup comme le compositeur ayant modernisé la chanson marocaine, s'inspirant notamment du patrimoine et de la richesse culturelle et folklorique du Royaume.

La scène artistique nationale a ainsi perdu l'un de ses plus brillants compositeurs. Un homme aux innombrables œuvres, respecté de tous. L'artiste marocain, Bachir Abdou, ne s'est d'ailleurs pas trompé en déclarant au site Channel Two, que "Mohamed Belkhaty laissera une grande place dans la communauté artistique marocaine. Parce que c'était un homme au grand cœur et un grand professeur", comme l'a relayé 2m.ma

Bachir Abdou a également tenu à souligner que des dizaines de professeurs et d'artistes créatifs ont appris la musique auprès de Belkhaty, que ce

soit en jeu ou en mélodies. De son côté, Nouaman Lahlou n'a pu retenir ses larmes en déclarant : "Adieu l'artiste. Tu es parti laissant derrière toi un héritage immatériel de créations immortelles dans l'histoire de la chanson marocaine contemporaine".

Les hommages se sont succédé depuis l'annonce du décès de Mohamed Belkhaty. Et ce n'est pas près de s'arrêter de sitôt. Surtout quand un homme, qui plus est un artiste, fait autant l'unanimité. Sa mémoire ne risque pas de s'estomper. Et les personnes qui l'ont côtoyé ne risquent pas non plus de l'oublier. Libération présente ses condoléances à la famille et aux amis du défunt. Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en sa Sainte miséricorde. Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons.

C.C

Fondation Mohammed VI

Les lauréats de la 1^{ère} édition du Prix d'excellence culturelle et artistique dévoilés

Les lauréats du Prix d'excellence culturelle et artistique dédié au personnel de l'éducation et de la formation ont été dévoilés, mardi, à l'occasion d'une cérémonie célébrant les gagnants de cette 1^{ère} édition.

Organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des enseignants, cette 1^{ère} édition consacrée à la littérature de l'enfant et jeunesse, a été mise en place à l'initiative de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le Prix d'excellence culturelle et artistique, qui s'inscrit dans le cadre de l'action de la Fondation

dans le domaine culturel pour favoriser l'ouverture des cadres éducatifs sur les sciences et les arts et nourrir par conséquent leurs pratiques pédagogiques, a pour objectif d'encourager les talents parmi ses adhérents en vue de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel et artistique national.

Dans la catégorie de la bande dessinée, 3 lauréats ont été primés, à savoir M'hamed Ezzouine (1^{ère} place), artiste plasticien et enseignant de l'éducation plastique au cycle secondaire, suivi d'Ahmed Rouissa (en 2^{ème} position), diplômé de l'école nationale des beaux-arts de Tétouan et du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Tanger. La 3^{ème} place a été attribuée à Omama Kziz, enseignante de langue arabe et passionnée de lit-

térature et de poésie.

Dans la catégorie de l'hymne éducatif, Mohamed Khalfouï Hassani, enseignant de l'éducation musicale à Fès, a obtenu la 1^{ère} position, suivi du lauréat du Conservatoire de musique d'Agadir en luth et cadre éducatif, Ibrahim Aït Charchin et enfin de Samir Bahajin, qui assure actuellement la mission de supervision éducative à l'Académie régionale de l'éducation-formation de Fès-Meknès.

Le président de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales, Youssef El Bakkali, a relevé dans une allocution que l'essor des initiatives culturelles et pédagogiques au sein de l'institution converge avec le lancement de grands projets d'assistance. "Ces initiatives ont été

témoins d'un rebond depuis le lancement de la mise en œuvre du plan de travail décennal 2018-2028", a-t-il précisé.

Le responsable a en outre considéré que le Prix d'excellence culturelle et artistique illustre la singularité artistique des cadres éducatifs, notant que les participations distinguées (plus de 100 candidatures dans les deux catégories), expriment la richesse créative du secteur éducatif marocain.

Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Belkacem, a déclaré au nom du ministre, Saïd Amzazi, que le Prix d'excellence culturelle et artistique dédié au personnel de l'éducation-formation,

consacre la volonté de l'institution à diversifier ses activités afin de consolider une culture de reconnaissance et de célébrer l'excellence et la créativité en valorisant les talents des cadres éducatifs.

Cette célébration de la créativité des cadres éducatifs dans les domaines de la culture et de l'art reflète l'importance de ces activités pour donner une forte impulsion au secteur éducatif, renforcer l'attraction de l'école marocaine et encourager les cadres pédagogiques à plus de créativité, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le lauréat M'hamed Ezzouine s'est félicité dans une déclaration à "M24", la chaîne d'information en continu de la MAP, de cette consécration qui concerne la catégorie de la bande dessinée. "Un domaine artistique qui lui est familier".

Santana reprend "Whiter Shade of Pale" avec Steve Winwood

A 74 ans, Carlos Santana n'a pas fini de nous surprendre. Le guitariste aux mille et un solos sortira un nouvel album "Blessings and Miracles" le 15 octobre prochain. L'extrait dévoilé par la star latino-américaine a fait grand bruit.

Armé de sa guitare et de sa virtuosité légendaire, Carlos Santana se nourrit comme d'habitude de son environnement pour en tirer le meilleur et le transposer sur du papier à musique. "Le titre de cet album vient de ma conviction que nous sommes nés avec des pouvoirs célestes qui nous permettent de créer des bénédictions et des miracles", a-t-il expliqué. Et de poursuivre : "Le monde vous programme comme indigne de ces dons, mais nous devons utiliser la lumière, l'esprit et l'âme car ils sont indestructibles et inchangeables. Ce sont les trois éléments principaux de cet album".

Autant vous dire que l'impatience règne auprès des fans. Une impatience amplifiée par le teasing dévoilé. Une reprise de « Whiter Shade of Pale », le titre culte de Procul Harum, enregistrée à la sauce reggae avec Steve Winwood. Cette collaboration représente un avant-goût fidèle à l'album puisque "Blessings and Miracles" sera traversé par un panel large d'artistes, auteurs et producteurs. Parmi les-



quels Chris Stapleton, G-Eazy, Diane Warren, Chick Corea, Rick Rubin, Corey Glover, Kirk Hammett, Ally Brooke, ou encore American Authors et Narada Michael Walden. "Blessings and Miracles" sera le 18ème album de la carrière de Santana, né le 20 juillet 1947 à Autlán de Navarro, dans l'Etat de Jalisco, au Mexique. Le dernier opus

en date, "Power of peace", avec Cindy Blackman Santana et The Isley Brothers, sorti en 2017 n'a pas eu un grand succès. Mais dans la mémoire collective, Santana, qui qu'en perte de vitesse ces dernières années, restera pour toujours l'un des plus grands compositeurs et guitaristes de l'histoire.

C.C

Bouillon de culture

Expo Dubaï 2020

Les assises de la "Semaine de Bayt Mal Al-Qods Al Acharif", organisée par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, relevant du Comité Al-Qods, se sont ouvertes lundi dans le cadre de l'"Expo Dubaï 2020".

A cette occasion, il a été procédé à l'inauguration de l'exposition "Comité Al-Qods: des étapes lumineuses", qui passe en revue les aspects de l'histoire et de l'activité du Comité Al-Qods, à l'époque de feu SM Hassan II et de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation du portail électronique de l'Agence créé à l'occasion de sa participation à cet événement d'envergure. Celui-ci contient des reportages et des contenus vidéos, en arabe et en anglais. Le portail présente aussi le bilan des actions de l'Agence dans les domaines de l'aménagement, de la santé et de l'éducation, ainsi que des programmes d'aide sociale et des projets de développement humain, entre autres.

Dans une allocution d'ouverture, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, a exposé les projets lancés par l'Agence, en particulier le programme de développement humain, qui comprend des projets visant l'autonomisation des femmes, l'aide des jeunes pour intégrer le marché du travail, le soutien aux associations locales, et la plateforme électronique pour le commerce social et solidaire "Dalala".

Ces projets fondateurs, lancés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, "n'ont pas nécessité de gros investissements, mais ils ont exigé une certaine audace et une certaine innovation pour atteindre les couches les plus nécessiteuses", a expliqué M. Cherkaoui.

Par conséquent, ajoute-t-il, l'Agence, bras financier du Comité Al-Qods, relevant de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a fixé des critères rigoureux pour sélectionner les projets prioritaires, en raison du financement limité et ce, sur la base d'indicateurs de la situation sociale à Al-Qods.

Et de préciser que la semaine de l'Agence à "Expo-Dubaï 2020" est l'occasion de présenter ce qu'elle a accompli ou aspire à réaliser afin de faire répandre les valeurs du respect fondées sur les principes d'équité, de coexistence et d'égalité entre les adeptes des religions monothéistes à Al-Qods.

Lancement du programme "REMA" dédié à la préservation du patrimoine culturel

L'initiative "REMA" (Religious and Ethnic Minorities Activity), un programme dédié à la préservation de la diversité du patrimoine culturel du Maroc, a été lancée, mardi à l'espace emblématique de "Bayt Dakira" à Essaouira.

Financée par l'USAID et mise en œuvre par la Fondation du Haut Atlas (HAF), cette initiative s'assigne pour objectif d'assurer l'implémentation d'une approche participative pour la préservation de l'histoire multiculturelle du Royaume.

"En choisissant Essaouira pour lancer leur programme marocain de soutien au dialogue des religions et à l'épanouissement des minorités, le Département d'Etat et l'USAID s'inscrivent dans le droit fil d'une histoire exaltante dont la Cité des Alizés a écrit les premières pages à la fin du 18ème siècle

quand naissent les Etats-Unis d'Amérique", a déclaré André Azoulay, conseiller de SM le Roi et président-fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, lors de la cérémonie dédiée au lancement de cette initiative.

Rappelant dans cette perspective que l'un des premiers juifs élus dans l'histoire des Etats-Unis est originaire d'Essaouira et que c'est le grand père de cet élu qui était aux côtés du Sultan Sidi Mohammed Ben Abdallah quand le Maroc a été le premier pays à reconnaître les USA, le conseiller de SM le Roi a salué la reconnaissance par les Etats-Unis à travers ce programme, de "la centralité et de l'exemplarité de l'école marocaine du dialogue des religions et de la profondeur de la culture de la diversité dans notre pays".

"Dans un temps et au sein

d'une communauté des nations en quête de repères s'agissant du dialogue de nos civilisations et de la légitimité de toutes nos diversités, cette réalité marocaine forte du leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi, prend encore plus de relief", a souligné M. Azoulay, en saluant l'initiative américaine qui va permettre à "nos sociétés civiles, des deux côtés de l'Atlantique, d'associer leurs talents et d'optimiser leurs engagements pour que s'installe et s'impose une alternative marocaine à la culture du déni, de la fracture et du repli communautaire et identitaire".

De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Rabat, David Greene, a affirmé que "la tolérance religieuse a, de tout temps, caractérisé l'Histoire du Maroc", ajoutant qu'il s'agit également d'un "élément essentiel" du



partenariat entre les deux pays, "construit et entretenu depuis plusieurs siècles".

Doté d'une enveloppe de 3 millions USD et exécuté localement par des organisations de la société civile, "REMA" a aussi pour but de consolider la solidarité interreligieuse et interethnique ainsi que les efforts communautaires tendant à

préserver les sites du patrimoine culturel au Maroc, à travers le soutien du dialogue et le partage d'expériences, le renforcement des connaissances sur le patrimoine et la préservation de la mémoire, outre l'engagement sur la voie de l'apprentissage appliqué pour transmettre le multiculturalisme marocain.



Pour l'OMS, le coronavirus n'est toujours pas sous contrôle



La responsable de la gestion de l'épidémie de Covid-19 à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Maria Van Kerkhove a souligné mardi que le nouveau coronavirus n'était toujours pas sous contrôle, nombreux étant ceux qui croient à tort que la pandémie est presque vaincue.

Selon Mme Van Kerkhove, 3,1 millions de nouveaux cas de contamination et 54.000 décès ont été rapportés la semaine dernière dans le monde, les vrais chiffres étant probablement bien supérieurs.

"La situation est encore incroyablement dynamique. Et elle est dynamique car nous n'avons pas le contrôle

de ce virus", a souligné l'épidémiologiste américaine lors d'échanges en direct sur les réseaux sociaux de l'OMS.

"Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire. Nous sommes complètement au milieu de cette pandémie. Mais où au milieu... nous ne le savons pas encore, car franchement nous n'utilisons pas les outils dont nous disposons actuellement pour nous rapprocher de la fin", a-t-elle ajouté.

"Dans certaines villes nous voyons les unités de soins intensifs et les hôpitaux saturés et des gens qui meurent alors que dans les rues, les gens se comportent comme si (l'épidémie) était complètement terminée", a-t-elle déploré.

L'experte a souligné également que les décès concernaient largement des personnes qui n'ont pas été vaccinées.

Selon les données fournies par les pays qui communiquent ces informations, "le taux d'hospitalisation et de décès est de loin" le plus élevé "parmi ceux qui n'ont pas été vaccinés", a-t-elle déclaré.

Mme Van Kerkhove a aussi stigmatisé la désinformation et les idées fausses qui circulent sur internet concernant le Covid-19.

"Le résultat c'est que des personnes meurent. On ne peut pas édulcorer cela", a-t-elle souligné.

L'OMS est en train d'étudier l'évo-

lution que pourra avoir la pandémie dans les 18 prochains mois.

"Nous avons encore des poches d'individus qui ne sont pas vaccinés, soit parce qu'ils n'ont pas accès (aux vaccins), soit parce qu'ils refusent ou ne peuvent pas être vaccinés, et nous pouvons encore voir des flambées" de l'épidémie, a-t-elle relevé.

Van Kerkhove a averti que le coronavirus, même s'il finira pas être sous contrôle, était là pour durer.

"La possibilité d'éradiquer le virus à un niveau mondial a été perdue depuis le début. Elle a été perdue car nous n'avons pas, à un niveau mondial, attaqué ce virus aussi vigoureusement que possible", a-t-elle regretté.

La Russie dépasse les 900 morts du Covid en 24h

La Russie a enregistré mercredi, pour la première fois, plus de 900 décès du Covid-19 en 24 heures, une flambée épidémique exacerbée par une vaccination poussive, forçant certaines régions à introduire des passes sanitaires.

Lors des dernières 24 heures, 929 décès causés par le nouveau coronavirus ont été recensés en Russie, ce qui constitue un nouveau record pour ce pays, selon le dernier bilan quotidien du gouvernement.

Les autorités ont par ailleurs répertorié 25.133 nouveaux cas de personnes testées positives au Covid-19, selon la même source.

Le décompte gouvernemental, qui repose sur une définition très restrictive des décès dus au Covid-19, atteint officiellement 212.625 morts, faisant de la Russie le pays le plus endeuillé d'Europe.

Mais le bilan réel est bien plus lourd. L'institut des statistiques Rosstat, qui possède une définition plus large des morts de la pandémie, faisait lui état de plus de 350.000 décès à la fin juillet.

Le nombre de nouveaux décès et contaminations n'a cessé de grimper ces dernières semaines, battant régulièrement des records quotidiens.

Mercredi, 3.589 cas ont été enregistrés à Moscou, la capitale, et 2.187 à Saint-Petersbourg, deuxième ville du pays.

Afin de préserver une économie fragile, le gouvernement n'a pas introduit depuis le printemps 2020 de mesures fortes à l'échelle nationale, comme un confinement, pour endiguer la propagation du virus.

Le Kremlin, d'ordinaire bien plus centralisateur et soucieux avant tout de préserver l'économie, considère que c'est aux autorités régionales de prendre les décisions.

Signe d'une inquiétude croissante, le pass sanitaire, nécessaire pour se rendre dans des restaurants ou des lieux accueillant des événements culturels ou sportifs, a été réintroduit en octobre dans six régions. D'autres, comme Kaliningrad et la Tchouvachie, doivent suivre dans la semaine.

Depuis la mi-juin, la Russie est frappée violemment par le variant Delta du virus, plus contagieux.

L'épidémie est renforcée par une campagne de vaccination laborieuse, le refus des autorités d'introduire des mesures sanitaires plus strictes, et le faible respect du port du masque au sein de la population.

Selon les chiffres du site spécialisé Gogov, moins de 30% des Russes sont actuellement complètement vaccinés, alors qu'il existe plusieurs vaccins nationaux.

La population se montre très méfiante à l'égard des sérums élaborés en Russie et dont le Kremlin n'a cessé de faire la publicité, en particulier le Spoutnik-V qui a été lancé avant même l'achèvement des essais cliniques.

Johnson & Johnson demande l'autorisation pour une dose de rappel de son vaccin

Le groupe pharmaceutique Johnson & Johnson a annoncé mardi avoir soumis des données à l'Agence américaine des médicaments (FDA) en vue d'obtenir l'autorisation pour une injection de rappel chez les adultes de son vaccin unidose contre le Covid-19.

Ces données incluent les résultats d'une étude clinique selon laquelle une deuxième dose injectée environ deux mois (56 jours) après la première montre une efficacité de 94% contre les cas symptomatiques (modérés à graves) aux Etats-Unis, et de 100% contre les cas graves 14 jours après cette seconde injection, a rappelé l'entreprise dans un communiqué.

Une seconde dose injectée six mois après la première multiplie également "par neuf" les niveaux d'anticorps observés, selon une autre étude de "J&J", et "par douze" quatre semaines après le rappel.

Le vaccin, pris en unidose ou en dose de rappel, est généralement bien toléré par les patients, a assuré le groupe américain.

La FDA a de son côté indiqué que son comité d'experts se réunira les 14 et 15 octobre pour étudier les demandes d'autorisation de Johnson & Johnson et de la société Moderna.

"Nous attendons avec impatience de discuter avec la FDA et d'autres autorités de santé pour soutenir leurs dé-

cision concernant les doses de rappel", a déclaré Mathai Mammen, responsable recherche et développement chez Janssen, la filiale pharmaceutique de Johnson & Johnson.

"Dans le même temps, nous continuons à penser qu'un vaccin unidose contre le Covid-19, qui offre une protection forte et de long terme, est un apport crucial pour vacciner la population mondiale", a-t-il ajouté.

Le vaccin unidose bénéficie depuis février 2021 d'une autorisation d'urgence aux Etats-Unis et a été administré à 15 millions de personnes, bien moins que les vaccins à deux doses de Pfizer/BioNTech (229,3 millions) et Moderna (152 millions).

Les Etats-Unis ont déjà autorisé une troisième dose du vaccin Pfizer/BioNTech pour les personnes de 65 et plus et certaines à "risque" à cause de leur état de santé ou du fait d'un emploi les exposant particulièrement au virus. Les personnes immunodéprimées peuvent également obtenir une dose de rappel du vaccin de Moderna.

Le sujet de la troisième dose, au centre de la nouvelle stratégie vaccinale américaine lancée en septembre, a ravivé la question des inégalités entre pays riches et pays pauvres, alors que l'accès à la première dose de vaccin reste très limité dans certaines régions du monde, notamment en Afrique.

Les dirigeants de l'UE en quête d'influence face à Washington et Pékin

Quelle place pour l'Europe face aux deux superpuissances rivales que sont les Etats-Unis et la Chine ? Après l'Afghanistan et la crise des sous-marins, les dirigeants de l'UE se sont retrouvés mardi en Slovénie pour la première fois, avec la volonté de renforcer leur influence.

Les 27 chefs d'Etat et de gouvernement échangeaient encore tard dans la nuit autour d'un dîner au château de Brdo, non loin de la capitale Ljubljana, à la veille d'un sommet informel consacré à l'élargissement aux pays des Balkans occidentaux.

C'est "l'occasion, après les récents événements géopolitiques (...) de voir comment on peut veiller à ce que l'Union européenne exerce davantage d'influence sur le plan international", a résumé le président du Conseil européen Charles Michel à son arrivée en Slovénie, qui exerce la présidence semestrielle de l'UE.

Le président français Emmanuel Macron, toujours ébranlé par la rupture d'un mégacontrat d'achat de sous-marins français par l'Australie qui a préféré nouer un partenariat stratégique avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, a appelé les Européens à "être clairs" avec eux-mêmes.

Clairs "sur ce que nous voulons pour nous, pour nos frontières, pour notre sécurité".

Au menu du dîner, une question centrale: comment "travailler de bonne foi avec les partenaires historiques" de l'UE tout en "accroissant indépendance et souveraineté", a-t-il souligné.

Avant de partir pour la Slovénie, M. Macron avait pu s'expliquer avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, de passage à Paris.

Au sein de l'Union européenne, les pays nordiques et baltes exhortent toutefois à la prudence, insistant sur la préservation de la relation transatlantique.



"L'UE ne peut pas se fermer sur elle-même", a commenté le Premier ministre suédois Stefan Löfven, cité par l'agence de presse nationale TT, souhaitant "développer la coopération à la fois avec la Chine et les Etats-Unis".

Joe Biden, soucieux de donner des gages après cet épisode, a qualifié l'UE de "partenaire fondamental" dans une conversation téléphonique lundi avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, selon la Maison Blanche.

L'affaire des sous-marins est intervenue quelques semaines après le retrait chaotique de l'armée américaine d'Afghanistan en août, qui a relancé la ré-

flexion sur l'autonomie des Européens. La création d'une force européenne de réaction rapide de 5.000 militaires est en discussion depuis plusieurs mois et le récent fiasco afghan a relancé le débat en soulignant les carences militaires du Vieux Continent, la France menant la charge. "Les événements récents sont les symptômes de profonds changements géopolitiques. En réponse, nous devons développer notre capacité à agir", a commenté sur Twitter le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell. La chancelière Angela Merkel était également présente, pour l'un de ses derniers rendez-vous au sommet, à un moment où de difficiles tractations ont

commencé en Allemagne pour former un nouveau gouvernement.

Son départ laissera le champ libre à d'autres dirigeants, comme M. Macron, l'Italien Mario Draghi et le Néerlandais Mark Rutte, désireux d'imprimer leur marque.

A l'égard de la Chine, un marché convoité par les puissantes industries allemandes, Mme Merkel a oeuvré à un rapprochement, mais l'accord sur les investissements conclu fin 2020 entre Bruxelles et Pékin a été suspendu sine die sur fond de tensions autour des droits humains.

Autre thème du dîner, selon la présidence française, "la hausse des prix de

l'énergie", un sujet de préoccupation de plusieurs pays européens comme l'Espagne, la Grèce et la Pologne.

Face à cette flambée redoutée pour ses conséquences sociales, la Commission européenne devrait proposer la semaine prochaine des solutions de court terme, avec une discussion plus approfondie au sommet de l'UE des 21 et 22 octobre.

En marge de la réunion, les opposants à la vaccination contre la Covid-19 ont fait entendre leur voix: plusieurs milliers de personnes se sont rassemblés dans le centre de Ljubljana, la police usant de canons à eau et de gaz lacrymogène pour les disperser.

Le prix Nobel de la paix sera décerné ce vendredi

Liberté de la presse, opposition bélarusse et Greta tiennent la corde

Des défenseurs de la liberté de la presse, des opposants bélarusses ou encore des champions de la cause climatique comme Greta Thunberg? Les regards se tourneront vers Oslo vendredi pour découvrir le nom du nouveau prix Nobel de la paix.

Clou de la saison Nobel, l'attribution de la prestigieuse récompense soulève comme à l'accoutumée son lot de pronostics.

L'exercice est hasardeux car des candidats, on ne connaît que le nombre - 329 cette année - tandis que leur identité est tenue secrète pendant 50 ans. Et d'autant plus compliqué que les avancées récentes dans le domaine de la paix ne sont pas légion.

Parmi les favoris, on retrouve des chiens de garde de la liberté de la presse comme Reporters sans frontières (RSF) et le Comité pour la protection des jour-

nalistes (CPJ), les chasseurs d'infos du réseau de fact-checkers IFCN (dont fait partie l'AFP) ou encore des champions de la lutte anticorruption tels que Transparency International.

Les médias "contribuent à la fois à obliger les gouvernements (...) à rendre des comptes avec leurs reportages" et à contrecarrer "le défi grandissant que sont les +fake news+ et la désinformation", fait valoir le directeur de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (Prío), Henrik Urdal.

Autre piste: l'opposition non-violente au Bélarus où le président autoritaire Alexandre Loukachenko a rempli pour un sixième mandat au terme d'élections largement considérées comme frauduleuses en août 2020.

Femme au foyer devenue candidate malgré elle après l'emprisonnement de son mari, Svetlana Tikhanovskaïa affirme avoir remporté le scrutin et mène

depuis la contestation depuis son exil lituanien.

La jeune femme de 39 ans fait ainsi figure de nobélisable, seule ou avec deux autres figures de proue de l'opposition, Maria Kolesnikova et Veronika Tsepkalo.

"Ce serait une façon forte de souligner tout à la fois l'importance des femmes, de la démocratie et de la non-violence", relève le professeur suédois Peter Wallensten, spécialiste des questions internationales.

"Un prix à Svetlana (Tikhanovskaïa) serait aussi indirectement une forme de critique de Poutine", la Russie étant le principal soutien du régime bélarusse, renchérit l'historien du Nobel, Asle Sveen.

Lui penche toutefois plutôt pour une récompense, sans doute encore plus retentissante, à l'égérie suédoise de la lutte contre le changement climatique,

Greta Thunberg. Mardi, un prix inédit de physique est venu récompenser des experts scientifiques du climat.

"C'est le problème le plus important du moment", note M. Sveen, deux mois après un rapport alarmant des experts de l'ONU (Giec) et à quelques semaines de la cruciale conférence COP26.

Dans la même veine, les candidatures de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de sa secrétaire exécutive, la Mexicaine Patricia Espinosa, sont évoquées.

Un temps présentée comme solide en cette période de pandémie, la candidature de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reste choyée par les parieurs mais semble avoir du plomb dans l'aile du fait des controverses sur son rôle et des ratés du programme Covax de distribution des vaccins aux pays

pauvres.

La Covid n'a pas vraiment influé sur la nature des propositions soumises au comité Nobel, selon le secrétaire du comité, Olav Njølstad. "On aurait pu croire ça, mais on peut les compter sur les doigts d'une main", a-t-il dit à l'AFP.

Parmi les autres noms figurent la Campagne contre les robots tueurs qui a les faveurs du Conseil norvégien pour la paix, l'opposant russe Alexei Navalny ou encore la chancelière allemande en fin de règne, Angela Merkel.

L'an dernier le prix Nobel de la paix était allé au Programme alimentaire mondial (PAM), la plus grande organisation humanitaire mondiale de lutte contre la faim.

La Covid, qui avait alors déjà obligé à remettre le Nobel à distance, pourrait encore gâcher la fête le 10 décembre, date traditionnelle de la cérémonie de remise du prix.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 11/2021/CH/INV/C (Séance publique)

Le 01/11/2021 à 09h30, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : les études architecturales et le suivi des travaux de remplacement de trente et un (31) salles en préfabriqué par des salles en dur (structure en béton armé) aux établissements d'enseignement primaires implantés aux cercles administratifs Chichaoua et Imintanoute.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 3 794 400,00 dhs (Trois Millions Sept Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Quatre Cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
□ Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
□ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

□ Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les

articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.
N°8408/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 12/2021/CH/INV/C (Séance publique)

Le 01/11/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : les études architecturales et le suivi des travaux de remplacement de vingt-neuf (29) salles en préfabriqué par des salles en dur (structure en béton armé) aux établissements d'enseignement primaires implantés aux cercles administratifs Mejjat et Mtouga. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 3 549 600,00 dhs (Trois Millions Cinq Cent Quarante-Neuf Mille Six Cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
□ Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
□ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

□ Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ». Les

pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.
N°8409/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 13/2021/CH/INV/C (Séance publique)

Le 01/11/2021 à 11:30h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : les études architecturales et le suivi des travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de douze (12) blocs sanitaires. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 432 000,00 dhs (Quatre Cent Trente-Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
□ Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
□ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

□ Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ». Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les arti-

cles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.
N°8410/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire
Avis d'appel d'offres ouvert n°2/FMD/2021
Séance publique

Le 1/11/2021 à partir de 10 h II sera procédé, à la salle de réunion de l'Université Hassan II de Casablanca, 19 rue Tarik Ibnou Ziad Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : « L'achat de matières premières pour la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca » lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse rue Abou Al Alaa Zahar Casablanca, il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 7 000,00 DHS.

Estimation relative à l'A/O N° 2/FMD/2021 : 782 039,28 DHS TTC.

Les échantillons, prospectus, notices etc. exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse rue Abou Al Alaa Zahar Casablanca au plus tard le 29/10/2021 à 16h00.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des

articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca. Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé leur plis auprès du bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à l'adresse rue Abou Al Alaa Zahar Casablanca.

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de service des affaires financières de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca

- soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°8411/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26
ALI CHEIKH
TEL: 05.36.33.24.64

- NADOR -

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 20 Septembre 2021, il a été établi à NADOR les statuts d'une SARL, a caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « STE AUTO-ANASS MASAOUDI » SARL

OBJET : AUTO ECOLE (TRANSPORT PAR CONDUITES)

SIEGE SOCIAL: RUE HASSAN II N° 218 AL AROUIT NADOR.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL: fixé à 100.000,00 DH, divisé en 1000 parts sociales de 100 (Cent) dhs chacune.

GERANCE : - M. MASSAOUDI MOHAMED

DEPOT LEGAL : le 22/09/2021 sous le numéro 3975 au Tribunal de première Instance de NADOR.

N°8412/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal SODATRAX
R.C. : 518219
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 25 JUIN 2021, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes:

1-Dénomination: SODATRAX
2-Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1
APPT 3-CASABLANCA Activité : location et location-bail d'autres machines, équipements et biens

4-Capital : Mr MOHAMMED NABIL MOUAK fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune

5-Gérance: Mr MOHAMMED NABIL MOUAK, gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

L'immatriculation au RC a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 794967 le 05/10/2021

N°8115/PA

STE « SAIS ICE »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 29.07.2021 de la Sté « SAIS ICE » SARL, au capital de 400.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 96 Rue Charif El Idrissi.

* Admission des Héritiers suite au décès de feu DAOUDI Abdelkrim.

* Quitus au Gérant Mr. DAOUDI Bachir.

* Renouvellement du mandat du gérant Mr. DAOUDI Bachir, pour une durée illimitée.

* Pouvoirs et signature sociale.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 04.10.2021 sous le n° de dépôt 4369/2021, et le RC n° 24 791.

N°8116/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Réfection des chaussées endommagées par les travaux d'assainissement pour les centres relevant de la province d'Al Hoceima
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 93DR9/C/AMN/5/2021

Avis rectificatif N° 1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **Le Mercredi 03/11/2021 à Dix (10) heures du matin** au lieu du **Mercredi 13/10/2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N°8414/PA

Séance publique
N° 55/DPK/2021

Le 29/10/2021 à 10 H 00 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Kénitraise à Rue Abdelaziz Boutaleb - Mimosa- Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIALE OMAR BENJALLOUN A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED LAHMER - PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE.

Estimation du coût/Des prestations En DHS (T.T.C)	Caution Provisoire En DHS
10 751650,80 DHS Dix Million Sept Cent Cinquante Un Mille Six Cent Cinquante Dirhams Quatre Vingt Cts	200 000,00 DHS Deux Cent Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	3	A ₂

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.
- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.
N°8413/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKALI
-FACULTE DES LETTRES
ET DES SCIENCES
HUMANES-
EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/FLSHJ/2021
Le Jeudi 04 Novembre 2021,
à 10h, il sera procédé, au
siège de la faculté de let-
tres et des sciences hu-
maines d'El Jadida, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres, sur offres
de prix intitulé
ACHAT DE FOURNI-
TURES DE BUREAU
POUR LA FACULTE DES
LETTRES ET SCIENCES
HUMANES D'EL JA-
DIDA.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le présent appel d'offres est
lancé en lot unique.
Le cautionnement provisoire
est fixé à DEUX
MILLE DIRHAMS (2000,00
DH).
L'estimation du coût des
prestations établi par le
maître d'ouvrage s'élève à
Deux cent cinquante-cinq
mille cinq cent soixante-
quatre dirhams TTC (255
564,00 DHS TTC)
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
Règlement relatif aux mar-
chés publics de l'université
Chouaib Doukkali El Ja-
dida.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des affaires économiques de
la faculté des lettres et des
sciences humaines d'El Ja-
dida.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au service
précité.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
des marchés publics à
l'adresse suivante :
www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du Régle-
ment de consultation.
Les échantillons seront
remis au service des affaires
économiques de la faculté
des lettres et des sciences
humaines d'El Jadida sise à
avenue Jabrane Khalil Ja-
brane, El Jadida, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date fixée pour l'ou-
verture des plis dans l'avis
d'appel d'offres et ce avant
16H contre délivrance par
le maître d'ouvrage d'un ac-
cusé de réception.
N°8373/PA

(Marché de conception
et réalisation)
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
111DR9/C/D/2021
à Lot unique
Séance publique
La Direction Régionale du
Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sise à n°6 Rue Melilla,
Castilla-Tanger, lance le
présent appel d'offres qui
concerne : Assainissement
liquide du pôle urbain
KSAR SGHIR/KSAR
MAJAZ. Lot 3: STATION
D'EPURATION.
La réalisation des travaux
objet du présent appel d'of-
fres seront financés dans le
cadre du cofinancement eu-
ropéen AFD/KfW/BEI
/UE.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.
L'estimation du coût des
travaux/élève à 42960
000,00 DH TTC, et l'estima-
tion du coût d'exploita-
tions/élève à : 2 563 200,00
DH TTC, soit une estima-
tion globale de 45 523
200,00 DH TTC. Cette estima-
tion reste indicative et ne
constitue pas un montant
maximum.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
455 300,00 DH ou son équi-
valent en devise librement
convertible.
Une visite des lieux obliga-
toire est prévue le Jeudi
04/11/2021 à 10h00 (heure
locale), au Centre
ONEE/Branche eau KSAR
SGHIR, comme lieu de ren-
contre
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale du Nord
de l'ONEE Branche eau.
Adresse : 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85
- 15 /20/25 - Fax : 05 - 39 -
94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale du Nord, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanger
- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
24/11/2021 à 10h00(heure
locale) à la Direction Régi-
onale du Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger.
L'ouverture des enveloppes
se fait en Deux temps.
Pour toute demande

d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents, contacter la Di-
vision Achats de la Direction
Régionale du Nord de
l'ONEE-Branche Eau.
- Adresse : site 6, Rue Me-
lilla, Castilla, à Tanger - Fax
: 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-
39-71
- courrier électronique : ffer-
rasi@onee.ma ; ielhas-
sani@onee.ma
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE - Branche
Eau à l'adresse :
[http://www.onee.ma/\(Espace
Entreprise - rubrique
Achats\).](http://www.onee.ma/(Espace%20Entreprise%20-%20rubrique%20Achats))
N°8374/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENEERAL
D.B.M
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° : 68 /2021 /B.G/PAZ.
Le 02 Novembre à 11
Heures il sera procédé dans
le bureau de monsieur le se-
crétaire Général de la Pro-
vince d'Azilal à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix,
pour : Achat de Fournitures
pour le matériel informa-
tique du Secrétariat Général
de la Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du Chef de la Division du
Budget et Marchés au Se-
crétariat Général de la Pro-
vince d'Azilal, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Cinq mille dirhams, 00 Cts
(5.000,00 DH).
L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux Cent
quatre-vingt Mille cin-
quante dirhams 00 Cts (280
050,00 dhs)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29,et 31 du décret du décret

N° 2-12-349 du 8 Joumada I
1434 (20/03/2013) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
==> Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;
==> Soit les envoyer par
voie électronique dans le
portail des marchés publics.
==> Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis dans le
bureau du Chef de la Division
du budget et marchés au
Secrétariat Général de la
Province d'Azilal ;
==> Soit les remettre au
Président de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
Les échantillons et les cata-
logues exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés à la Division
du Budget et Marché au Se-
crétariat Général de la Pro-
vince au plus tard le : 01
Novembre à 16 heures 30
min.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
N.B : CE MARCHÉ EST
RESERVE A LA PETITE ET
MOYENNE ENTREPRISES
N°8375/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENEERAL
D.B.M
AVIS D'APPELS D'OF-
FRES OUVERTS N° : 67
/2021/B.G/PAZ
Le 02 Novembre 2021 à 10
Heures il sera procédé dans
le bureau de Monsieur le
Secrétaire Général de la
Province d'Azilal à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres sur offres de
prix, pour : Achat de Four-
nitures de bureau pour les
services du Secrétariat Gé-
néral de la Province d' Azi-
lal.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du Chef de la Division du
Budget et Marchés au Se-
crétariat Général de la Pro-
vince d'Azilal, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quatre mille dirhams, 00
Cts (4.000,00 DH).
L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux Cent
Vingt Mille Cent vingt-deux
dirhams 00Cts,(220 122,00
DHS)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-

vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29,et 31 du décret du décret
N° 2-12-349 du 8 Joumada I
1434 (20/03/2013) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
==> Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;
==>Soit les envoyer par
voie électronique dans le
portail des marchés publics.
==> Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis dans le
bureau du Chef de la Divi-
sion du budget et marchés
au Secrétariat Général de la
Province d'Azilal ;
==> Soit les remettre au
Président de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
Les échantillons et les cata-
logues exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés à la Division
du Budget et Marché au Se-
crétariat Général de la Pro-
vince au plus tard le : 01
Novembre 2021 à 16 Heures
30 min.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
N.B : CE MARCHÉ EST
RESERVE A LA PETITE ET
MOYENNE ENTREPRISES
N°8376/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
37/DRPS/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 04/11/2021 à 11H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DE VÊTEMENTS ET ARTICLES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DES PORTS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retié à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3 400,00 TROIS MILLE QUATRE CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **229 714,00 TTC DEUX CENT VINGT HUIT MILLE SEPT CENT QUATORZE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Les échantillons demandés doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction Régionale des ports de Safi au plus tard le 03/11/2021 à 15H00, contre délivrance d'un accusé de réception.

Pour leur renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au Port de Safi - Tel : 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°8377/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HRARA
CAIDAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DU PERSONNEL

AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le président du conseil communal d'Ayir, Portera à la connaissance des fonctionnaires relevant de la commune d'Ayir, que l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021, auront lieu le Dimanche 07 Novembre 2021 au siège de l'école primaire de Iakarta, le matin à partir de : 9 h 00 min, pour accès aux grades suivants :

Grade d'accès	Nombre de poste	Conditions requises	Dernier délai de dépôt des dossiers
Technicien 2 ^{ème} grade	01	Les Techniciens 3 ^{èmes} grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au 1 ^{er} examen	26 Octobre 2021
Adjoint administratif 1 ^{er} grade	01	Les adjoints administratifs 2 ^{èmes} grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au 1 ^{er} examen	
Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	02	Les adjoints administratifs 3 ^{èmes} grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au 1 ^{er} examen	
Adjoint technique 2 ^{ème} grade	03	Les adjoints techniques 3 ^{èmes} grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au 1 ^{er} examen	

En effet, les fonctionnaires remplissant les conditions statutaires, doivent déposer leurs demandes de candidature auprès du bureau d'ordre de la commune dans le délai prescrit.

N°8378/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
 N° : 72/2021/
 INDH/PAZ

Le 01 Novembre 2021 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Générale de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour : Construction de Dar Talib à la C.T Tidili Fetouaka, Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un million cinq cent mille dirhams, 00 Cts (1.500.000,00 DH HT). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013)relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
 ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 ==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
 ==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.

N°8379/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
 N° : 73/2021/INDH/PAZ

Le 01 Novembre 2021 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour : Construction de Dar Al Oumouma (Nouvelle génération) à la C.T Ait Tamilil, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

chéspublics.gov.ma
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un million deux cent mille dirhams, 00 Cts (1.200.000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013)relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
 ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics
 ==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.

N°8380/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
 N° : 74/2021/BG/PAZ

Le 01 Novembre 2021 à 12 h,heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour Achèvement travaux de construction d'un centre de secours de la protection civile à Demnate, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-cinq mille dirhams, 00 Cts (25.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent cinquante et un mille trois cent trente cinq dirhams, 82 Cts (951.335,82 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
 ==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le

bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;

==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8381/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
 N° : 69 /2021 /B.G/PAZ

Le 02 Novembre 2021 à 12 Heures il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de matériel Informatique pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille cinq cent dirhams, 00 Cts (4.500,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Vingt-Huit Mille Quatre Cent Quatre-vingts dirhams 00 Cts (228 480,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marché au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 01 Novembre 2021 à 16 Heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B: CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES
 N°8384/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION

MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT SOUIRIA
KDIMA

C.T LAMAACHATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 05/2021

Le mercredi 10/11/2021 à 11h, Il sera procédé à la salle des réunions de la Commune territoriale lamaachate , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :l'exploitation de l'abattoir khmis old el haj, pour une période de trois (03) ans (du 01 Janvier 2022 au 31 décembre 2024),désigné ci-après :

- Abattoir communal existant au souk hebdomadaire khmis old el haj

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des recettes de la commune lamaachate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DH (quarante mille dirhams).

Estimation du cout annuel d'exploitation est : 140.000,00 dhs(cent quarante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier

recommandé avec accusé de réception leurs dossiers d'appel d'offres au bureau d'ordre de la commune .

- Soit déposer leurs plis dans le bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8382/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION

MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT SOUIRIA KDI-
MAC.T LAMAACHATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 04/2021

Le MERCREDI 03/11/2021 à 11h, Il sera procédé à la salle des réunions de la Commune territoriale lamaachate , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

l'exploitation des dépendances du Souk Hebdomadaire khmis old el haj de la Commune territoriale lamaachate, pour une période de trois (03) ans (du 01 Janvier 2022 au 31 décembre 2024), désignés ci-après :

- air pour bestioles les jours du souk

- air pour les moutons les jours de l'aid lkbr.

- air pour légumes et fruits les jours du souk et tous les jours à l'ancien souk.

- air pour les petits pois à l'ancien souk.

- les landouks

- parking pour les voitures les jours du souk.

- L'emplacement réservé à l'étalage

- air pour les poulets les jours du souk.

- pesée publique les petits pois et fruits les jours du souk les jours du souk et tous les jours à l'ancien souk.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des recettes de la commune lamaachate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 DH (cent mille dirhams).

Estimation du cout annuel d'exploitation est : 400.000,00 dhs(quatre cent mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs dossiers d'appel d'offres au bureau d'ordre de la commune .

- Soit déposer leurs plis dans le bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8383/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DES ABDA
CAÏDAT EL AMEUR
COMMUNE CHAHDA

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° 01/2021

Le 03/11/2021 à 11 heures il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune Chahda l'ouverture des plis des Architectes relatifs à la consultation architecturale concernant :

N° C.A	Objet	Le budget prévisionnel maximum prévu Hors taxe pour l'exécution des travaux à réaliser est fixée à la somme de :
01/2021	LOT N°1 : ETUDE ET SUIVI ARCHITECTURALE CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN COMMUNAL PROFIT AU SIEGE DE LA COMMUNE CHAHDA .	LOT N°1 : 235 000,00 DHS
	LOT N°2 : ETUDE ET SUIVI ARCHITECTURALE CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES BOUTIQUES COMMERCIALES PROFIT AU SIEGE DE LA COMMUNE CHAHDA.	LOT N°2 : 195 000,00 DHS

Le dossier de consultation architecturale peut être retiré au service technique de la Commune de Chahda .
 Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu ainsi que la présentation du dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 100 , 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 joumada 1er 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune de Chahda
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission de consultation au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En

application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation

N°8385/PA

Apport du patrimoine professionnel de Mr CHOUKAIRI Aziz à la société MMG SERVICE

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 15/09/2021, RE 55818-OR 42056, Monsieur CHOUKAIRI Aziz, titulaire de la CIN N° BE543538, immatriculé au Registre du Commerce de Casablanca, sous le numéro 243312, et fiscalement identifiée à l'impôt sur le revenu sous le numéro 44621053 et à la taxe professionnelle sous le numéro 32676781;

Et conformément aux dispositions de la loi de finances pour l'année 2011, et plus spécialement par l'article 247, XVII du code général des impôts ajouté par cette loi et prorogé par l'article 9 de la loi de finances n° 115-12 pour l'année budgétaire 2013, instaurant des mesures fiscales incitatives en cas d'apport des éléments de l'actif et du passif à une société passible à l'IS; A fait apport de la totalité de ses actifs et passifs professionnels à :

La société « MMG SERVICE », société à responsabilité limitée à associé unique, en cours de formation et d'immatriculation, au capital de Six Cent Soixante Mille (660 000.00) Dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, 194, Route Ouled Ziane, N°8386/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07 /2021

Concernant l'Affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de Khénifra

Le Mardi 02 Novembre 2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du Président de la commune de

Khénifra l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

L'affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de la ville de Khénifra pour une durée de deux ans.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service l'assiette de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DHS)

L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : UN MILLION TROIS CENT MILLE DIRHAMS. (1.300.000,00) DHS PAR AN.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service l'assiette de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir :

1 Dossier administratif comprenant:
a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemple unique, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du décret no 2-12-349.

b- l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire, le cas échéant.
C-pour les groupements,

une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.

Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret

Précité : a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
b) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

N.B. : les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut, organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine. une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un

2 Dossier technique comprenant:
a) Une note indiquant les moyens, humains et techniques et les capacités financières du concurrent et un organigramme de gestion de ce service. ou similaires.

b) Les attestations délivrées justifiant l'expérience dans la gestion de services publics identiques
*Dossier complémentaire : cahier des charges -règlement de consultation. Dossier financier Acte d'engagement

N°8387/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du

Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal (RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°12/2021

Le Mardi 09 Novembre 2021 à 10heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet:
Acquisition du kit matériel au profit des équipes métiers pour la conduite culturale et l'entretien des plantations arboricoles dans le cadre du Programme de Développement Rural des Zones de Montagne (PDRZM).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (15.000,00 DH) Quinze Mille Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : (740 400,00 DH) Sept Cent Quarante Mille Quatre Cents Dirhams.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le Roi Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant
Les travaux d'entretien et maintenance des espaces verts pour le Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, N°8388/PA

ROYAUME DU MAROC
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06 /2021

Le 04/11/2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant

Les travaux d'entretien et maintenance des espaces verts pour le Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, N°8389/PA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
Ø Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
Ø Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;
Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;
Ø Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N°8389/PA

Le Roi Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant

Les travaux d'entretien et maintenance des espaces verts pour le Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, N°8388/PA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
Ø Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
Ø Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;
Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;
Ø Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N°8389/PA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
Ø Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
Ø Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;
Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;
Ø Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N°8389/PA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
Ø Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
Ø Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;
Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;
Ø Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N°8389/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE DE MISSOUR
CAIDAT DE MISSOUR
COMMUNE DE OUIZEGHT
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES



AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le Président de la commune de Ouizeght annonce qu'il sera organisé au siège de la commune de Ouizeght, un examen d'aptitude professionnelle en date du : mercredi 10 novembre 2021 selon le tableau ci-dessous :

OUVERT AU PROFIT DE	AVANCEMENT AU GRADE	CONDITIONS REQUISES	NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES
REDACTEUR ADMINISTRATIF 3 ^{ème} GRADE	REDACTEUR ADMINISTRATIF 2 ^{ème} GRADE	6 ANNEES D'ANCIENNETE EFFECTIVE	1
ADJOINT TECHNIQUE 3 ^{ème} GRADE	ADJOINT TECHNIQUE 2 ^{ème} GRADE	6 ANNEES D'ANCIENNETE EFFECTIVE	1

N°8391/PA

OBJET

Achat de produits d'hygiène et de désinfection au profit des internats et cantines des établissements de l'enseignement secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA.

Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'Estimation des fournitures TTC
3000,00 DHS Trois mille dhs	104 995.20 DHS Cent quatre mille neuf cent quatre vingt quinze dirhams et 20 cts

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B :- Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.

- Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.

N°8390/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°13/BG/2021**

Le 02 Novembre 2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 20.000,00dhs (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 704.262,00 dhs (Sept Cent Quatre Mille Deux Cent Soixante-Deux Dirhams, 00 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis.
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N°8392/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM**

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°13/INDH/CA/2021
Le 04 novembre 2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour

LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX RELATIFS AUX PROJETS DE CONSTRUCTION DE QUATRE CANTINES AUX COMMUNES D'IMINOUAOUENE ET KHOUZAMA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel

maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :
Six Cent Mille Dirhams (600.000,00dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 25 OCTOBRE 2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N°8393/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM**

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°12/INDH/CA/2021

Le 04/11/2021 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour

LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIFONCTION AU PROFIT DE LA MAISON DU DIABETE A LA VILLE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est d'un Quatre Cent Vingt Mille Dirhams (420.000,00dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant

l'ouverture des plis. Il est prévu une visite des lieux le 25/10/2021 à 11 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N°8394/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DELEGATION D'IFRANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 10/2021
(Séance Publique)**

Le 03/11/2021 à 12h 30 min il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane à l'ouverture des plis sur offre de prix pour : La remise en état de fonctionnement et La Maintenance préventive et corrective des générateurs d'hémodialyse et de l'unité de traitement d'eau y compris toutes les pièces de rechange au centre d'hémodialyse d'Ifrane relevant de la délégation du Ministère de la santé à la province d'Ifrane

Le présent appel d'offres donnera lieu à la conclusion d'un marché reconductible pour une durée d'un an renouvelable par tacite de reconduction sans que cette durée dépasse 3 ans.

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1800,00 Dhs (Mille Huit Cent Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 136320,00: Dhs (Cent Trente Six Mille Trois Cent Vingt Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique.

Pour que les concurrents d'informer sur l'état du matériel, objet du présent appel d'offres une visite aux formations sanitaires relevant de la délégation de la santé à Ifrane est programmée le 21/10/2021 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 et 7 du règlement de la consultation.

N°8395/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DELEGATION D'IFRANE
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 07/2021**

Le 03/11/2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale du MINISTÈRE DE SANTE A IFRANE à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour La fourniture et l'installation de matériel médico-technique (appareils auditifs), en faveur de patients ayant une déficience auditive relevant de la délégation de la santé d'Ifrane;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : Délégation de santé à Ifrane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille DHS (2 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 136000,00 Dhs TTC (Cent Trente Six Mille Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Délégation de la Santé Ifrane.

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau du marché – Délégation

de la Santé Ifrane.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis - Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les échantillons et les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane au plus tard le : 02/11/2021 à 16 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation.

N°8396/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
REGION DU CASA-
BLANCA - SETTAT
DELEGATION DE LA PRO-
VINCE NOUACEUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTSUR OFFRES DE
PRIX N° 03/2021**

Le 22/11/2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : L'achat de services liés aux prestations de dialyse au profit des malades atteints d'insuffisance rénale chronique terminale IRCT relevant de la province de NOUACEUR (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA), il

peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
┆ Montant Minimum : 858 000,00 (Huit cent cinquante-huit mille dirhams TTC).

┆ Montant Maximum : 1 716 000,00 (Un million sept cent seize mille TTC).

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
o Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la délégation du Ministère de la santé de NOUACEUR sis à l'Hôpital Prince Héritier My EL HASSAN CASABLANCA)

o Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; o Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

o Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°8397/PA

**Royaume du Maroc
Université Hassan II – Casablanca
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et
Métiers Casablanca**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°01F/ENSAM/2021
(SEANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence (Site Casablanca, sis à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) de l'Université Hassan II de Casablanca, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation en dhs TTC	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Date et Heure
01F/ENSAM/2021	Achat de Matériels Informatiques en 2 lots destinés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca	521 136,00	7 800,00	27/10/2021 à 11h00min
	- Lot N°1: Achats de Matériels Informatiques	164 400,00	2 500,00	
	- Lot N°2: Equipements pour Monitoring Industriel			

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés gratuitement du service des marchés de l'Ecole Nationale Supérieure D'ArtsEt Métiers De Casablanca (Site ENSAM, Av. Nile, 150 Casablanca). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- 1- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du service des marchés de L'Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers De Casablanca (sise à 150, Bd Nil Sidi Othmane Casablanca) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- 2- Soit déposés contre récépissé au siège de la présidence de L'Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers De Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- 3- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 4- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- 5- La documentation et les prospectus techniques doivent être déposés au niveau du service des Marchés de L'Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers De Casablanca Site Casablanca sise à 150, Bd Nil Sidi Othmane Casablanca, le 26/10/2021 avant 16 heures dernier délai.
- 6- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°8398/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE
CASABLANCA-
SETTAT PREFECTURE
DE CASABLANCA
COMMUNE
DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET
DES AFFAIRES
FINANCIERES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N°05/AA/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 01 NOVEMBRE 2021 à 11 HEURE, il sera procédé au siège de l'arrondissement ANFA, situé à sise angle rue douar denez et rue Skhirate Casa, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres, sur offres de prix pour: LOCATION DES VEHICULES UTILITAIRES (MARCHÉ CADRE).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et des affaires financières de l'arrondissement Anfa. Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille (15.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Cent Vingt Deux Mille Sept Cent Vingt Neuf dirhams & Soixante Dix Huit Centimes (1 122 729,78) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°12.349 du 08 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.
Les concurrents peuvent déposer les dossiers des offres de prix dans les conditions mentionnées à l'article 31 du décret précité n°12.349.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°12.349 précité et l'article 03 du règlement de consultation du présent marché.

N°8399/PA

SOFICOMPT 36 RUE DE CASABLANCA APPT2
OUJDA TEL/ FAX 05 36 71 10
24 ASSURANCE
SLIMANI SARL
AU CAPITAL DE 350 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 36 N° 1 Bis Imm. Qahoui Rue de Casablanca RC 15675

Aux termes du PV de l'AGE daté à Oujda le 04 Aout 2021 les associés de la société ASSURANCE SLIMANI SARL, siége à Oujda, 36 N° 1 Bis Imm. Qahoui Rue de Casablanca. Décident à l'unanimité ce qui suit
• Cession de 700 parts sociales intervenus entre Mr. SLIMANI ABDOU (350 PS) et Mme. SLIMANI SANAE (350 PS) cé-

dants et SLIMANI HICHAM cessionnaire.
• Transformation de la forme juridique de SARL en SARL AU société à responsabilité limitée à associé unique.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 12/08/2021 sous le N° 2904.

N°8400/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUZZANE
CERCLE DE MOKRISSET
CAIDAT BRIKCHA
C.T. BRIKCHA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :01/2021
Le 29/10/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la C.T BRIKCHA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix: - n.01./2021 concernant LOCATION affermage des souks communal de Brikcha « sèbt rhouna », pour la période du : 01/01/2022 au : 31/12/2022
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5.000,00 dhs).
Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune BRIKCHA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de BRIKCHA.
- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388 précité à savoir :

- Dossier Administratif et technique comprenant:
- 1- La déclaration sur l'honneur
- 2- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- 3- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
- 4- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- 5- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant.
- 6- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.
- 7- une copie de la carte nationale d'identité l'égalisée.
- 8 - une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.
- offre financière :
- 1- acte d'engagement
- 2- bordereau des prix estimatif
- NB : LE PRIX ESTIMATIF

EST 200.000,00 DH par année
N°8401/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUZZANE
CERCLE DE MOKRISSET
CAIDAT BRIKCHA
C.T. BRIKCHA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :02/2021
Le 29/10/2021 à 12 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la C.T BRIKCHA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix: - n°02./2021 concernant LOCATION affermage de l'abattoir communal de brikcha « sèbt rhouna » pour la période du :01/01/2022 au :31/12/2022 ,
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille dirhams 1000,00 dhs).
Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune BRIKCHA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de BRIKCHA.
- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388 précité à savoir :

- Dossier Administratif et technique comprenant:
- 1- La déclaration sur l'honneur
- 2- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- 3- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
- 4- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- 5- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant.
- 6- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.
- 7- une copie de la carte nationale d'identité l'égalisée.
- 8 - une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.
- offre financière :
- 1- acte d'engagement
- 2- bordereau des prix estimatif
- NB : LE PRIX ESTIMATIF

N°8402/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 02/09/2021 de la société BRISKA SARLAU, il a été décidé : démission de gérant Mr SADIK EL OMARI et lui

donne quitus sur sa gérance depuis la création de la société à ce jour. La nomination de Mme KHADJIA EL OMARI comme nouvelle Gérante unique hors statut pour une durée déterminée d'une année renouvelable
*- que la société sera engagée par la signature unique de Mme KHADJIA EL OMARI.
* La mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 28/09/2021 sous le numéro 794440.

N°8403/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 25/08/2021 de la société ARTISTIC HOUSE SARL, il a été décidé :
- Cession des parts sociales:
• 90 parts social soit 9 000,00 DHS de Monsieur DERGANE RACHID au profit de Monsieur DERGANE ABDELHADI de nationalité Marocaine, né le 29/03/1982 titulaire de la CIN N°: CB182394, demeurant à DERB LAAFOU RUE 35 N 8 CASABLANCA.
• 80 parts social soit 8 000,00 DHS de Monsieur DERGANE RACHID au profit de Madame DERGANE HAKIMA de nationalité Marocaine, née le 28/06/1973 titulaire de la CIN N°: BE591861, demeurant à O/FEDERICCO PALLARDO 3-27 ALFAFA VALENCE ESPAGNE EV.
• 80 parts social soit 8 000,00 DHS de Monsieur DERGANE RACHID au profit de Madame MOUHIM MINA de nationalité Marocaine, née en 1952 titulaire de la CIN N°: B244925, demeurant à LOT OUNA 02 NR 584 2EME ETAGE DE ROUA BERRECHID.
- nouvelle répartition du capital comme suit :
Mr DERGANE ABDELHADI 340 Parts Sociales Soit 33.000,00 DHS
Mme MOUHIM MINA 330 Parts Sociales Soit 33.000,00 DHS
T O T A L 1000 Parts Sociales Soit 100.000,00 DHS
- La mise à jour des statuts
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 28/09/2021 sous le numéro 794441.

N°8404/PA

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U. dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : « PRE MIUM RUGS » SARL.A.U.
OBJET : MARCHAND IMPORTATEUR.
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE2, APPT N°4, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
MR. RACHID TAABAN 1000 Parts sociales
T O T A L 1000 Parts sociales
ANNEE SOCIALE :
Commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR. RACHID TAABAN pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 05/10/2020 sous le N°795277. RC N° 518197.
N°8405/PA

N°8406/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL.A.U.
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U. dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : « SOCIETE IMMOBILIERE ZENATA TAYSSIR » SARL.A.U.
OBJET : PROMOTION IMMOBILIERE.
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE2, APPT N°4, CASABLANCA.
DUREE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
MR. MUSTAPHA FENNAN 1000 Parts sociales
T O T A L 1000 Parts sociales
ANNEE SOCIALE :
Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque

année.
GERANCE : La société est gérée par MR. MUSTAPHA FENNAN pour une durée illimitée. DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 05/10/2020 sous le N°795276 la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro : 518199.
N°8406/PA

L'ARTISAN COIFFEUR SARL AU Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siège social: RESIDENCE AL ADARISSA RUE 23 N°6 AIN CHOCK-CASABLANCA R.C. : 453539

AVIS DE MODIFICATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/08/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit : PREMIERE RESOLUTION : RATIFICATION DE LA CESSION DES PARTS SOCIALES :

L'assemblée approuve la cession des parts sociales de MR LOTFI BELAID à Messieurs ADNANE ASSAKHEN et HAMID TABRA réparties de façon égale entre les deux cessionnaires.

Ainsi l'assemblée constate et approuve la nouvelle répartition du capital: MR ADNANE ASSAKHEN : 500 parts sociales. MR HAMID TABRA : 500 parts sociales.

Soit un total de 1000 parts sociales constituant le capital social de la société

DEUXIEME RESOLUTION: DEMISSION DU GERANT MR LOTFI BELAID est démissionnaire de ses fonctions de gérant à compter du 18/08/2021

TROISIEME RESOLUTION: NOMINATION DE NOUVEAUX COGERANTS MR ADNANE ASSAKHEN et MR HAMID TABRA sont nommés cogérants de la société à compter du 18/08/2021.

QUATRIEME RESOLUTION : TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE.

A la suite de cession ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 18/08/2021, la Société comporte plus d'un associé et doit ainsi changer de forme juridique de SARL AU à SARL.

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/10/2021 sous le numéro 795174

N°8117/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION

ET DE TELEVISION

AVIS DE REPORT

AO n° 31AOM/SNRT/2021

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°31AOM/SNRT/2021 relatif à :

- Lot N°1 : la fourniture et la mise en service de matériel informatique broadcast pour les besoins des chaînes TV/Radio de la SNRT.
- Lot N°2 : la fourniture et la mise en service d'un ensemble d'équipements et d'interfaces E/S pour les besoins du système de production/diffusion audio IP des chaînes Radio de la SNRT.
- Lot N°3 : La fourniture et la mise en service des équipements audio pour les besoins des chaînes TV et Radio de la SNRT.

Que la date d'ouverture de plis est reportée au 12/10/2021 à 11 h au lieu du 07/10/2021 à 11 h.

Que Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 11/10/2021 à 16h, délai de rigueur au lieu du 06/10/2021 à 16H00 heures.

N°8407/PA

Sport

Le spleen affiché de Mbappé

Du PSG jusqu'aux Bleus



Après un été désechanté, Kylian Mbappé a affiché publiquement son spleen au Paris SG et en équipe de France, où le champion du monde de 22 ans est en panne d'efficacité avant sa 50e sélection attendue jeudi contre la Belgique en Ligue des nations (20h45).

L'attaquant français s'épanche peu souvent dans la presse mais quand il le fait, ce n'est jamais à moitié, livrant ses quatre vérités avec franchise et sans détour, quitte à confirmer voire amplifier les tiraillements qui escortent son début de saison.

L'épisode de son transfert manqué au Real Madrid, "usant" mentalement, l'a atteint. "Quand ton ambition est de partir, si tu restes, tu n'es pas content", a-t-il glissé à L'Equipe. L'attitude de son patron au PSG, Nasser Al-Khelaifi, l'a également choqué. "Ça fait peur

quand tu as ton président qui dit +il ne va jamais partir libre+. J'étais devant ma télé, j'ai avalé de travers. Je me suis dit +il va se passer quoi?+", a-t-il lâché sur RMC Sport.

Sifflé par une partie du public parisien après cet épisode, malgré une attitude irréprochable sur le terrain, Mbappé traverse une période mouvementée à un an de la fin de son contrat. Elle survient surtout après une séquence amère en sélection, illustrée par un Euro sans marquer, un tir au but manqué contre la Suisse en 8e de finale, puis un stage de rentrée écourté sur blessure.

Le prodige de Bondy (17 buts en 49 sélections), impliqué dans la plupart des buts français cet été, fait encore trembler les adversaires, mais moins leurs filets: depuis mars, il n'a marqué qu'une seule fois en dix matches, une série très éloignée de ses standards person-

nels en club.

"A 22 ans, il a déjà joué 50 matches en sélection, sans tenir compte des buts et des passes décisives: vous vous rendez compte? Le problème est qu'il est devenu immédiatement très grand, suscitant des attentes tellement hautes qu'il semble ne pas y répondre complètement", l'a défendu Didier Deschamps cette semaine auprès du quotidien italien La Repubblica.

Mais au-delà des statistiques, Mbappé lui-même a laissé entendre qu'il pouvait y avoir un malaise autour de sa personne chez les Bleus, comme s'il était devenu "un problème" et que la sélection pouvait être "plus heureuse" en son absence. "Le message que j'ai reçu, c'est que mon ego nous faisait perdre, que je voulais prendre trop de place, et que sans moi, donc, on aurait peut-être gagné", a-t-il confié à L'Equipe.

La querelle avec Olivier Gi-

roud avant l'Euro a pu brouiller l'image du Parisien, en externe mais aussi à l'intérieur du vestiaire, où l'avant-centre compte plusieurs amis. La complicité ostensiblement affichée avec Karim Benzema peut aussi avoir fait tiquer d'autres partenaires, au moment où il se tirait la bourre avec Antoine Griezmann pour frapper les coups de pied arrêtés.

Après son tir au but manqué contre la Suisse, synonyme d'élimination précoce, l'ancien Monégasque n'a en tous les cas pas reçu beaucoup de soutien sur le terrain, une scène qui n'a pas échappé aux suiveurs des Bleus, ni même à l'intéressé.

"Bien sûr que cela aurait été agréable, mais je n'ai jamais réclamer du soutien pour quelque chose que j'ai raté", a-t-il tenté de dédramatiser, rappelant que des partenaires étaient venus lui parler "plus tard".

Mardi en conférence de presse, Lucas Hernandez est venu au secours de Mbappé, qu'il a vu "intégré à 100% avec l'équipe" durant l'Euro. "Kylian est un joueur énorme, tout le monde l'aime en équipe de France, il est très respecté", a insisté le défenseur du Bayern Munich, assurant que les Bleus avaient "besoin de lui".

Le soutien du vice-capitaine Raphaël Varane, venu ensuite dans l'amphithéâtre de Clairefontaine, a néanmoins été moins appuyé. "On assume ensemble, on ne laisse personne de côté, c'est notre philosophie, on ne va pas la changer", a dit le défenseur de Manchester United, sans prononcer le nom de l'attaquant.

Contre la Belgique, N.1 au classement Fifa, Mbappé aura l'occasion de ramener un peu de sérénité dans un environnement agité. Et de fêter au mieux sa cinquième sélection, à seulement 22 ans.

Foot féminin

Des Etats-Unis à l'Australie, vent de révolte contre les violences sexuelles

Des Etats-Unis à l'Australie, en passant par le Venezuela, un vent de révolte secoue depuis quelques jours le football féminin: des joueuses prennent la parole pour dénoncer harcèlement et agressions sexuelles.

Après les Etats-Unis la semaine dernière, le Venezuela mardi, c'est au tour de la Fédération australienne de s'engager mercredi à enquêter sur des allégations de harcèlement sexuel formulées par d'anciennes membres de l'équipe nationale.

"Ai-je été harcelée sexuellement? Oui. Ai-je été victime d'intimidation? Oui. Ostracisée? Oui. Ai-je vu des choses qui m'ont mise mal à l'aise? Oui", a déclaré au Sydney Daily Telegraph l'attaquante vedette de l'équipe australienne, Lisa de Vanna,

sélectionnée à 150 reprises avant de prendre sa retraite le mois dernier.

La joueuse de 36 ans a déclaré avoir subi des propositions déplacées dans les douches des vestiaires, voire des agressions sexuelles de la part de ses équipières. Elle a confié qu'elle était adolescente à l'époque et qu'elle ne savait pas comment gérer la situation, mais qu'elle avait rompu son silence parce que "cela se produit encore à tous les niveaux et qu'il est temps de parler".

Une autre ancienne joueuse, Rhali Dobson, a déclaré qu'elle avait également été harcelée dans sa jeunesse. "Beaucoup de ces problèmes sont passés sous silence", a-t-elle affirmé, évoquant pour sa part avoir subi des manipulations psychologiques à des fins sexuelles.

"Le football australien adopte une approche de tolérance zéro à l'égard de toute conduite qui enfreint les normes et les valeurs attendues des personnes impliquées dans le jeu", a réagi Football Australia, ajoutant qu'elle travaillait avec l'agence Sport Integrity Australia pour mettre en place une enquête indépendante sur la question plus large des abus dans le sport, alors que des affaires similaires secouent d'autres disciplines telles que la gymnastique et la natation.

Aux Etats-Unis, des allégations d'agressions sexuelles ébranlent depuis la semaine dernière la Ligue féminine nord-américaine de football (NWSL), dont la commissaire a fini par démissionner.

Après l'entraîneur Paul Riley, licencié par les North Carolina

Courage à la suite d'accusations d'abus sexuels émises par des joueuses de son ancien club, les Portland Thorns, un deuxième entraîneur, Richard Burke, a été limogé par le Washington Spirit, après une enquête de NWSL sur des allégations de harcèlement verbal et moral.

Le président du Washington Spirit, Steve Baldwin, vivement critiqué pour la gestion du scandale, a démissionné mardi.

Tous les matches prévus le week-end dernier aux Etats-Unis ont été suspendus. Et la Fédération internationale de football (Fifa) a annoncé vendredi qu'elle ouvrirait elle aussi une enquête.

Au Venezuela, Denya Castellanos, l'attaquante de l'Atlético Madrid, qui figurait parmi les trois meilleures joueuses au monde en 2017, a diffusé sur les

réseaux sociaux un texte signé par 24 joueuses, dans lequel elles réclament "une de (leurs) équipières (...) a confessé avoir été abusée sexuellement depuis l'âge de 14 ans par l'entraîneur", des faits qui remontent à 2014.

"Nous avons décidé de rompre le silence pour éviter que les situations d'abus et harcèlement physiques, psychologiques et sexuels commis par l'entraîneur de football Kenneth Zseremetra ne fassent d'autres victimes", ajoute le texte.

Zseremetra a dirigé plusieurs sélections nationales vénézuéliennes de 2008 à 2017, gagnant deux fois le titre sud-américain des moins de 17 ans et qualifiant trois fois cette catégorie d'âge pour les Mondiaux avec deux places de demi-finaliste en 2013 et 2016.

Des footballeuses maliennes au championnat marocain

Quatre joueuses maliennes ont signé les contrats de leur transfert vers les clubs marocains de l'Ittihad de Tanger (IRT) et d'Atlas Fkih Ben Salah, rapporte le journal local "L'Essor". Il s'agit des milieux de terrain Aïssata Sangaré et Fatou Bah, et de l'arrière droit Fatoumata Dembélé qui se sont engagées pour trois ans avec l'IRT, précise le quotidien, ajoutant que l'attaquante Hawaa Tangara va renforcer pour une saison les rangs de Fkih Ben Salah.

Les trois premières joueuses évoluaient, jusque-là, aux Amazones de la Commune V, alors que la quatrième portait

les couleurs de l'AS Real. Fatoumata Dembélé, la nouvelle recrue de l'IRT, a exprimé sa joie après la signature de ce premier contrat pro.

Avec ces quatre transferts, le nombre des footballeuses maliennes évoluant au championnat marocain s'élève à huit. Il s'agit de Salimata Diarra, Bintou Koïté (Chabab Atlas Khénifra), Agueissa Diarra (Laâyoune), Aïcha Samaké (Sporting de Casablanca), Aïssata Sangaré, Fatou Bah, Fatoumata Dembélé (Ittihad de Tanger) et Hawaa Tangara (Fkih Ben Salah).

Jeux paralympiques africains

Le Ghana accueillera les premiers Jeux paralympiques africains en 2023, a annoncé mardi le président du Comité national paralympique du Ghana (NPC-Ghana), Samson Deen.

M. Deen a indiqué que le Ghana avait commencé les préparatifs pour ces Jeux avec l'appui du ministère de la Jeunesse et des Sports.

"Le gouvernement s'est engagé à apporter la logistique et le soutien nécessaires pour rendre possible l'accueil des Jeux paralympiques africains en 2023", a-t-il déclaré.

D'après M. Deen, une cinquantaine de pays africains devraient participer à cet événement continental.

Double test mozambicain pour l'EN U20



L'équipe marocaine des moins de 20 ans disputera deux matches amicaux face au Mozambique, les 9 et 11 octobre à Maputo, indique la Fédération Royale marocaine de football.

Ces deux matches amicaux s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale pour les pro-

chaines échéances, affirme la fédération en un communiqué.

A cet effet, poursuit la même source, l'entraîneur national, Zakaria Aoub, a convoqué 26 joueurs pour prendre part à ces deux rencontres.

Ci-après la liste des joueurs retenus: Ilyas Mako (Standard de Liège/Belgique), Wassim Lentaki (Lille/France), Omar El Hilali (Espanyol Barcelone/Espagne), Abdellah Rihani (Dam/Espagne), Chadi Riyad (Sabadell/Espagne), Amine Mourir (Clermont Foot/France), Anas Nanah (Eupen/Belgique), Mohamed Reda Chahid (Ajax Amsterdam/Pays-bas), Souhaib El Moutawakil (Bordeaux/France), Amine Ourir (Bayer Leverkusen/Allemagne), Oussama Bourouba (Renaissance Berkane), Abdellah Azrouz (Raja de Casablanca), Othmane Boukhriiss (AS FAR), Oussama Dahr (FUS de Rabat), Othmane Chraïbi (Académie Mohammed VI de football), Omar Sadek (Académie Mohammed VI de football), Mohammed Jazouli (Académie Mohammed VI de football), Mohammed Loumim (AS FAR), El Mehdi Maouhoub (FUS Rabat), Mohammed Radid (Académie Mohammed VI de football), Abdellah Bentaik (Académie Mohammed VI de football), Yassine Khelifi (Académie Mohammed VI de football), Houssem Boulainain (AS FAR), Anouar Tamoun (AS FAR), Ismail Ghazali (Académie Mohammed VI de football) et Mohammed Akhras (Utrecht/Pays-bas).

Le trophée de la CAN débarque à Dakar

Le trophée de la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football est arrivé lundi soir à la capitale sénégalaise Dakar.

C'est vers 20h30 que la coupe est arrivée à l'aéroport international Blaise Diagne de Diass, rapportent des médias locaux.

Ce prestigieux trophée doré va séjourner dans la capitale sénégalaise du 4 au 7 octobre 2021. Il fera le tour dans quelques quartiers de la capitale sénégalaise Dakar et de la banlieue.

Des activités récréatives sont prévues avec quelques joueurs de l'équipe nationale de football, qui seront en regroupement à Dakar pour le compte de la double confrontation face à la Namibie, en éliminatoires de la Coupe du monde, Qatar 2022.

Le trophée de la Coupe d'Afrique des nations fera le tour des pays africains avant le début de la CAN 2022, prévue du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun.

Le Sénégal a été retenu comme la première étape de ce tour suite à une décision de la Confédération africaine de football (CAF).



Stage des U17

L'équipe nationale des moins de 17 ans est entrée en stage de préparation qui se poursuit jusqu'au 12 octobre au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

A cet effet, l'entraîneur national, Saïd Chiba a convoqué 26 joueurs pour prendre part à ce stage, écrit la FRMF sur son site web. Ci-après la liste des joueurs retenus:

Rachid Siyah (Espanyol Barcelone/Espagne), Mohamed Mankous (Borussia Monchengladbach/Allemagne), Mouad Loterez (Bayer Leverkusen/Allemagne), Ilyas Khadraoui (Borussia Monchengladbach/Allemagne), Yassine Azouz (Club Bruges/Belgique), Sofiane Hassouane (KRC Genk/Belgique), Sami Bouhoudan (PSV Eindhoven/Pays-bas), Yahya Idrissi (Chelsea/Angleterre), Sofiane Benadi (Sparta Rotterdam/Pays-bas), Marouane Kalam (Neuchâtel/Suisse), Anouar Hmamouche (Angers/France), Taha Boulghouzil (Académie Mohammed VI de football), Hamza Jalid (FUS de Rabat), Hamid Ait Boudlal (Académie Mohammed VI de football), Nabil Bacha (FUS de Rabat), Mohammed Zineddine Kabdani (AS FAR), Hatim El Aoufir (Académie Mohammed VI de football), Saïfeddine Chlagh-mou (AS FAR), Adam Birou (FUS de Rabat), Adam Baalal (Académie Mohammed VI de football), Adam Chakir (Académie Mohammed VI de football), Souhil Aïssout (FUS de Rabat), Abdelhamid Maali (Ittihad de Tanger), Allal Sobhi (AS FAR), Sabir Lotfi (Académie Mohammed VI de football) et Yanis Khafi (Paris Saint-Germain/France).

Marathon des sables

Aziza Raji et Mohammed El Morabity remportent la 3^{ème} étape



Le Marocain Mohammed El Morabity a remporté la 3^{ème} étape de la 65^{ème} édition du Marathon des sables reliant Kourci Dial Zaid à Jebel El Mraïer sur un tracé de 37,1 km.

Mohammed El Morabity, qui signe sa 2^{ème} victoire d'étape, a réalisé un chrono de 03h11min27sec, tandis que son frère aîné, Rachid, est arrivé deuxième (03h14min08sec) devant l'autre Mar-

cain Aziz Yachou (03h14min10sec).

Dans une déclaration à la MAP, le vainqueur a indiqué que sa performance lui donne davantage de volonté pour affronter la prochaine étape longue.

"Le parcours d'aujourd'hui a été plus accessible que celui d'hier, car les participants ont dû faire face à 13 km de dunes", a expliqué l'athlète, ajoutant que celui qui remportera la prochaine étape aura de fortes chances de gagner le Marathon des sables.

De son côté, Rachid El Morabity a indiqué que « cette étape a été moins contraignante que celle d'hier au niveau des surfaces de course ».

Chez les dames, la Marocaine Aziza Raji a conforté sa place de leader du classement général en s'imposant lors de cette 3^{ème} étape.

Raji a rendu un chrono de 04h41min29sec devant la Française Aïcha Omrani (04h50min51sec) et la Japonaise Tomomi Bitoh (04h58min58sec).

Au marché de l'opium afghan, les prix s'envolent sous les talibans

Sur un marché du sud de l'Afghanistan, les vendeurs sourient à côté de leurs sacs d'opium. Alors que le pays s'enfoncé dans la misère, le prix de sa drogue phare s'est envolé depuis le retour des talibans au pouvoir.

Assis en tailleur sur une bâche poussiéreuse, Amanullah (nom d'emprunt) plonge son couteau dans un grand sac plastique où dorment 4 kilos d'une boue marron. Il en extrait une boulette, qu'il place dans une coupelle posée sur la flamme d'un réchaud.

La résine de pavot bout et se liquéfie, mais reste homogène: l'opium est pur, il n'a pas été coupé avec des additifs chimiques pour faire masse.

A ses côtés, son compère Mohammad Masoom esquisse un sourire: ils vont pouvoir le vendre au prix fort, sur ce marché en plein air d'Howz-e-Madad où s'écoule une infime part de l'énorme production afghane d'opium, de loin la première au monde.

Car depuis le retour au pouvoir des talibans à la mi-août, le prix de l'opium, transformé en héroïne dans le pays, ou au Pakistan et en Iran tout proches, pour ensuite nourrir le marché européen notamment, a triplé.

Il atteint aujourd'hui sur ce marché 17.500 roupies pakistanaises (PKR) le kilo, soit près de 90 euros, explique

Mohammad, sous la toile tendue sur quatre piquets qui protège leur échoppe de fortune du soleil brûlant de la plaine aride.

A quelques kilomètres de là, toujours dans la province de Kandahar, Zekria (nom d'emprunt), confirme l'envolée récente des prix. Ce fermier vend aujourd'hui son opium, d'une meilleure qualité que celui de Mohammad, plus de 25.000 PKR le kilo, 126 euros environ, contre 7.500 PKR avant août. Météo, sécurité, remous politiques, fermetures de frontières... Nombre d'éléments peuvent faire varier très rapidement le cours de l'opium. Ils alimentent chaque jour les discussions à Howz-e-Madad, où des centaines de producteurs, vendeurs et clients, barbes noires et blanches enturbannées, devisent autour d'un thé vert entre deux alignements de sacs d'opium ou de haschich.

Selon eux, c'est une déclaration du porte-parole du régime taliban, Zabihullah Mujahid, le 17 août dernier, qui a fait s'envoler les prix. Il avait alors assuré au reste du monde que le pays ne produirait plus de stupéfiants.

Prudent, il avait ajouté que son pays aurait pour cela "besoin de l'aide internationale" pour fournir aux paysans de quoi vivre à la place de l'opium.

La rumeur d'une interdiction imminente de la culture du pavot s'est répandue comme une traînée de poudre dans la province de Kandahar, à la fois bastion historique des talibans, grosse productrice d'opium et plaque tournante du trafic.

Les acheteurs anticipent une pénurie d'opium, "et ça a fait bondir les prix", explique Zekria.

A 40 ans, dont 20 passés à faire pousser du pavot, comme son père et son grand-père, il ne croit pas que les talibans "puissent éradiquer tout l'opium en Afghanistan".

En 2000, le premier régime taliban avait interdit la culture de l'opium, décriée "haram" (contraire à la loi islamique) et fait baisser la production, avant d'être renversé par les Occidentaux, qui ont eux aussi cherché à l'éradiquer.

Mais année après année, la production afghane d'opium reste très élevée. En 2020, le pays a produit 6.300 tonnes sur 224.000 hectares, selon l'ONU. L'équation semble impossible: éradiquer une production qui génère jusqu'à deux milliards de dollars (1,7 milliard d'euros) de revenus dans l'un des pays les plus démunis du monde.

Les paysans du Sud, eux, ne se posent pas la question.



"On sait que ce n'est pas bien, que c'est interdit par l'islam. Mais on est obligé, sinon on ne peut pas gagner notre vie. Ici on n'a pas d'eau, pas de graines, on ne peut pas faire pousser grand-chose d'autre", explique Mohammad. "Sans l'opium, je ne couvre même pas mes coûts", abonde Zekria, qui a une famille de 25 membres à nourrir. "On n'a pas d'autre travail, pas d'autre solution si la communauté internationale ne nous aide pas".

Mais l'aide internationale n'a jusqu'ici rien donné, malgré les sommes pharaoniques (8,6 milliards de dollars) investies par les Etats-Unis ces vingt dernières années.

Au même moment, les talibans s'accoutumaient de l'opium qui finan-

çait leur rébellion contre les Occidentaux. En 2016, ils en tiraient "la moitié de leurs revenus" selon l'ONU.

Tout juste revenus au pouvoir, les islamistes avancent à pas de loup, au moment où la famine menace un tiers de la population, toujours selon l'ONU.

Dans son bureau de Kandahar, un des responsables provinciaux, le mollah Noor Mohammad Saeed, rappelle à l'AFP que "produire de l'opium est proscrit par l'islam et mauvais pour les gens". Mais il se garde bien de confirmer une prochaine interdiction, renvoyant lui aussi la balle à la communauté internationale: "S'ils sont prêts à aider les paysans à arrêter l'opium, alors nous l'interdirons".

Recettes

Tourte burger



Ingrédients :

- Une pâte à pizza
- 300 gr de farine
- 3càs de lait en poudre
- 3càs d'huile d'olive
- 1càs de levure boulangère
- 1càs sucre
- sel
- eau tiède
- et pour la parfumer
- 1càs d'herbes de Provence
- 1/2càs de poivre

Préparation :

Pétrir la pâte et la laisser doubler de volume
la découper en deux boules une

plus grande que l'autre étaler finement la plus petite sur un moule
la badigeonner de sauce pizza mettre dessus du thon, découper deux oeufs durs en rondelles rabattre les bords de la pâte mettre dessus la deuxième cercle de pâte préalablement finement aplati
badigeonner de jaune d'oeuf+quelques gouttes de vinaigre
saupoudrer de Sésame
laisser reposer 30 mn piquer à la fourchette et faire cuire à 200°

Un médecin surfeur découvre comment sauver d'une morsure de requin

Comment aider une personne dont la jambe a été arrachée par un requin ? Une étude australienne publiée jeudi dévoile une nouvelle technique de secourisme pour arrêter l'hémorragie et réduire les accidents mortels.

Trouvez le point médian entre la hanche et les parties génitales, serrez le poing et poussez aussi fort que vous le pouvez: selon Nicholas Taylor, doyen de la faculté de médecine de l'Australian National University (ANU) qui a mené ces recherches, cette technique de compression est bien plus efficace pour arrêter les saignements que les garrots traditionnellement utilisés.

Son étude, publiée jeudi dans la revue *Emergency Medicine Australasia*, montre qu'en serrant le poing et en appuyant sur l'artère fémorale, 89,7 % du flux sanguin était arrêté, contre 43,8 % en utilisant une laisse de planche de surf comme garrot de fortune.

Une grande partie des blessures de requin mortelles se produisent au niveau des jambes, laissant la victime se vider de son sang, même si elle parvient à regagner le rivage.

"Je savais, grâce à mon expérience en médecine d'urgence, qu'en cas de saignement abondants de la jambe, vous pouvez pousser très fort sur l'artère fémorale et vous pouvez pratique-

ment couper tout le flux sanguin de la jambe de cette façon", a déclaré le médecin dans un communiqué publié par l'ANU vendredi.

La technique fonctionne aussi bien avec ou sans combinaison de plongée.

M. Taylor espère que cette technique sera largement connue des quelque 500.000 surfeurs australiens, pour qui les rencontres avec les requins ne sont plus si exceptionnelles.

"Je veux des affiches sur les plages. Je veux qu'elle soit diffusée dans la communauté des surfeurs. Je veux que les gens sachent que si quelqu'un se fait mordre, on peut le sortir de l'eau, pousser aussi fort que possible à cet endroit central et cela peut arrêter presque tout le flux sanguin", a-t-il déclaré. Les attaques de requins sont rares mais en hausse en Australie, en grande partie parce que les gens sont plus nombreux à se baigner.

